



uOttawa

**LE PÉTROLE CANADIEN FACE À L'INCERTITUDE AMÉRICAINE: POSSIBILITÉS  
STRATÉGIQUES**

Par

Charles-Etienne Bédard Châteauneuf

7015320

23 juillet 2014

## Tables des matières

Résumé.....	p.3
Introduction.....	p.4-10
Partie 1. Contexte énergétique mondial changeant, historique de l'industrie pétrolière canadienne, "révolution" et "boom" de l'énergie de schiste aux États-Unis.....	p.11-21
Partie 2. Relation canado-américaine dans le domaine de l'énergie: les limites du Canada face à l'approbation du projet de l'oléoduc Keystone.....	p.22-40
Partie 3. Les leviers internes: l'investissement étranger et les infrastructures comme porte de sortie.....	p.41-64
Conclusion.....	p.65-67
Bibliographie.....	p.68-73

## Résumé

Les ressources naturelles, plus particulièrement pétrolières, font parties intégrantes du développement économique canadien des 30 dernières années. Parallèlement, au niveau mondial, la demande énergétique augmentera de 40 % dans les deux prochaines décennies, surtout en Asie, et la part de cette demande pour l'énergie pétrolière restera élevée, soit atteignant un ratio de 28 % de la demande totale d'énergie. Bref, le pétrole restera au centre de la consommation énergétique des prochaines années.

Ceci étant dit, le Canada est pour l'instant dépendant des États-Unis en terme d'exportation de ses ressources pétrolières, car 98 % de ces exportations est destinée vers le Sud. D'emblée, la position géographique du Canada est tout de même avantageuse si l'on considère que les États-Unis restent pour l'instant le plus grand consommateur de pétrole au monde. Par contre, cette position de dépendance pourrait s'avérer plus critique, surtout lorsque l'on considère le fait que la production pétrolière, catégorisée comme un "boom" énergétique et une "révolution" du schiste, est en hausse aux États-Unis et qu'ainsi leur importation a baissé dans les cinq dernières années. Évidemment cette situation est difficilement prévisible, mais une tendance est clairement observable. De plus, dans la même ligne d'idée, soit l'incertitude américaine, le projet d'oléoduc Keystone XL, qui permettrait au pétrole canadien d'être acheminé aux raffineries du Texas et ainsi concrétiser l'exportation de pétrole vers le Sud, et du même coup le vendre à un prix plus élevé, est présentement en attente d'approbation, et cela depuis les six dernières années. En ce sens, étant donné que le marché américain est plus incertain avec le récent boom énergétique et que le Canada n'est pas en mesure d'influencer la décision concernant l'oléoduc Keystone en sa faveur, il est suggéré que des actions réalistes soient prises au niveau interne pour permettre la continuité de l'exploitation et l'exportation du pétrole canadien, et qui sait, peut-être profiter de la demande internationale qui est en hausse.

Pour cela, deux aspects, voire leviers, doivent être préconisés. Premièrement, étant donné que l'industrie pétrolière canadienne dépend d'investissements étrangers, un signal plus positif et plus clair doit être émis de la part du gouvernement canadien, notamment avec la *Loi sur investissement Canada*. Deuxièmement, un renouvellement d'infrastructure pour favoriser l'exportation outre-mer, notamment avec la construction d'oléoducs, devra être favorisé, et cela passera par une plus grande rapidité dans le processus de révision des projets d'oléoducs actuels et futurs, et par une amélioration considérable dans la relation avec les Premières nations. En somme, ces deux leviers s'inscrivent dans une stratégie permettant la poursuite d'un intérêt national canadien, l'exploitation pétrolière.

## Introduction

De point de vue global, l'énergie, sous toutes ses formes, est un facteur très important au fonctionnement de l'économie, de sa croissance et au développement de la richesse des différents pays.<sup>1</sup> Malgré certains discours alarmistes des dernières années sur la contraction accélérée des possibilités énergétiques, particulièrement au niveau de l'atteinte éminente d'un sommet "peak" de production pétrolière, il semble que les capacités d'offres puissent encore équilibrer, pour plusieurs dizaines d'années, la demande qui est en pleine croissance.<sup>2</sup> Plus concrètement, selon les statistiques de British Petroleum, la demande énergétique augmentera de 40-45 % d'ici 2035. En terme de ratio, l'utilisation de l'énergie fossile restera majoritaire, et selon les analyses de British Petroleum, d'ici 2035 le pourcentage d'utilisation de ce type d'énergie sera encore près de 80 % du total de la consommation énergétique mondiale; 28 % de la demande sera pour le pétrole, 26 % pour le gaz naturel, 27 % pour l'énergie thermique (charbon), et 7 % pour les énergies renouvelables.<sup>3</sup> Bref, la part de la demande de l'énergie fossile restera relativement élevée, et cela au moins pour les deux prochaines décennies. Dans la même ligne d'idée, on remarque que la structure de la demande énergétique mondiale, incluant les hydrocarbures, subit un changement en ce qui a trait aux pôles d'attraction. En effet, les marchés traditionnels tels que l'Amérique du Nord et l'Europe maintiennent une croissance de demande énergétique qui est relativement faible, et même négative dans le cas de l'Europe (-6 % d'ici 2035). De plus, il y a une transformation en ce qui concerne la part de la demande au niveau mondial : l'Amérique

---

<sup>1</sup> Charles A.S. Hall, Kent A. Klitgaard, *Energy and the Wealth of Nations: Understanding the Biophysical Economy*, New York: Éditions Springer, 2011.

<sup>2</sup> Daniel Yergin, "Is the World Running Out of Oil?", chapitre 11 dans *The Quest: Energy, Security, and the remaking of the Modern World*, New York: Penguin Books, 2011, p.229-243.

<sup>3</sup> BP, Global insights, En ligne: <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/energyeconomics/energyoutlook/country-and-regional-insights/energy-outlook-insights.html>, Page consultée le 5 avril, 2014.

passera de 22 % à 16 %, et l'Europe passera de 13 % à 9 % d'ici 2035.<sup>4</sup> D'un autre côté, l'Asie connaîtra le phénomène inverse : la demande énergétique continuera de croître, par exemple, dans le cas de la Chine on prévoit une part de la demande mondiale passant de 22 % à 27 %.<sup>5</sup> En somme, la demande énergétique augmentera fortement dans les prochaines décennies, et plus particulièrement en Asie, et la proportion de la demande d'énergie fossile (pétrole, gaz et charbon) restera très élevée, soit comme mentionné plus haut, tout près de 80 %. De cette demande en pleine croissance, le pétrole restera la ressource la plus utilisée en proportion (28 %), car à ce jour ce type d'énergie reste le moins dispendieux, et le plus efficace par rapport à son volume.<sup>6</sup>

En Amérique du Nord, la croissance de la demande énergétique devrait rester sensiblement la même. Par contre, au niveau de l'offre, il y a un potentiel très important, au Canada avec les sables bitumineux, et plus récemment, aux États-Unis avec l'énergie fossile (gaz, pétrole) de schiste. En effet, dans le cas des États-Unis, les récentes découvertes énergétiques, ou du moins les récentes techniques de forages, et ce qu'on peut caractériser comme la "révolution" de schiste, pourrait avoir un impact sur la géopolitique mondiale de l'énergie, car les fournisseurs traditionnels de pétrole des États-Unis pourraient se retrouver dans une situation de baisse de la demande (importation) américaine.<sup>7</sup> Ce contexte pourrait aussi s'avérer problématique pour le Canada dans la mesure où 98 % des exportations de pétrole sont destinées aux États-Unis.<sup>8</sup> Ceci étant dit, il semble tout de même difficile d'affirmer que les États-Unis deviendront complètement indépendants d'un point de vue énergétique avec ces récentes découvertes, car ils restent et

---

<sup>4</sup> *Idem.*

<sup>5</sup> *Idem.*

<sup>6</sup> Notes prises lors de la conférence de Jean-Sébastien Rioux, *A Realistic Look at Canada's Energy Future*, Centre d'études en politiques internationales, Université d'Ottawa, 2 avril 2014.

<sup>7</sup> Elizabeth Rosenberg, *Energy Rush: Shale Production and U.S. National Security: Report of the Unconventional Energy and U.S. National Security Task Force*. Center for New American Security, février 2014, p.15.

<sup>8</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*. octobre 2011.

resteront prenants d'un marché mondial très intégré. De plus, couper complètement les ponts (les importations) avec leurs partenaires mondiaux semble plutôt irréaliste d'un point de vue stratégique, car malgré les récentes découvertes internes, les États-Unis veulent possiblement se garder un maximum de possibilités en matière d'offre énergétique, et maintenir les liens géopolitiques, voire militaires, avec certains pays exportateurs.<sup>9</sup> En somme, face à la situation américaine, on peut stipuler qu'une tendance est observable, soit une baisse potentielle de la demande énergétique externe, mais il est tout de même difficile d'affirmer que les États-Unis deviendront complètement indépendants dans un avenir rapproché.

Ceci étant dit, le Canada se retrouve dans une position potentiellement problématique si l'on considère que son unique client en matière d'énergie fossile, les États-Unis, prend part à une tendance où ses importations pétrolières seront fort probablement en baisse. En effet, pour le Canada, l'exploitation des hydrocarbures, et plus précisément le pétrole des sables bitumineux, représente une part très importante de la croissance économique.<sup>10</sup> L'exploitation des ressources d'énergie fossile a garanti un revenu atteignant les 100 milliards de dollars en 2011, soit 40 % plus élevé que l'industrie de l'automobile. En terme d'emplois, bien que la concentration la plus élevée soit en Alberta, 23 % des emplois liés à l'exploitation des énergies fossiles se retrouvent à l'extérieur de cette province.<sup>11</sup> Bref, selon Barry Munro et Lance Mortlock, 550 000 Canadiens sont directement ou indirectement employés dans le secteur fossile.<sup>12</sup> Par conséquent, l'industrie pétrolière a un poids économique très important pour le Canada.

---

<sup>9</sup> Elizabeth Rosenberg, *Energy Rush: Shale Production and U.S. National Security: Report of the Unconventional Energy and U.S. National Security Task Force*, Center for New American Security, Février 2014, p.8-9.

<sup>10</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*. octobre 2011.

<sup>11</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young, p.4.

<sup>12</sup> *Idem*.

## Problématique:

Malgré ce potentiel de développement économique, le Canada et cette industrie rencontrent certains risques qui pourraient nuire à la croissance de l'exploitation des ressources pétrolières. En effet, étant donné que les États-Unis sont le seul client de cette industrie, le nouveau contexte, soit la "révolution" du schiste, et par conséquent, la tendance à la diminution des importations des hydrocarbures de la part des États-Unis, semble être un risque de premier plan. Sans vouloir affirmer qu'il n'y a pas d'autres risques et défis auxquels l'industrie pétrolière canadienne fait face (par exemple, l'investissement étranger, les infrastructures, les pressions environnementales, etc.)<sup>13</sup>, l'objectif est plutôt de mettre en lumière l'importance, voire la dépendance, de la demande américaine comme facteur de développement de l'industrie pétrolière canadienne. Plus précisément, malgré le fait que le marché énergétique entre le Canada et les États-Unis soit déjà fortement intégré<sup>14</sup>, l'industrie canadienne aurait intérêt à concrétiser cette intégration en atteignant les raffineries du Texas. Pour cela, le projet d'oléoduc Keystone XL proposé par la compagnie TransCanada en 2008 consisterait justement à joindre les sites d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta aux raffineries du Texas en passant par le centre des États-Unis.<sup>15</sup> Du même coup, cela permettrait au Canada d'être en mesure de vendre le pétrole au prix du *West Texas Intermediate*<sup>16</sup>, qui est plus élevé que le prix vendu actuellement

---

<sup>13</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young.

<sup>14</sup> Geoffrey E. Hale, «In the Pipeline or Over the Barrel? Assessing Canadian Efforts To Manage U.S. Canadian Energy Interdependence», *Canadian-American Public Policy*, No, 76, 2011, p.1-56.

<sup>15</sup> Luisa Savage, The untold story of Keystone: How one Nebraska farmer killed the pipeline, *Maclean's* <http://www.macleans.ca/politics/the-untold-story-of-the-keystone-pipeline-war/>, 27 janvier 2014.

<sup>16</sup> Définition: "West Texas Intermediate is a light (40 degrees API gravity) sweet blend of crude oil produced from fields in Western Texas. It is the main benchmark for U.S. crude oil prices and is a deliverable grade for NYMEX crude oil futures contracts. A crude with more than 0.5 percent by weight of sulphur is a sour crude, with less than 0.5 percent sulphur it is said to be sweet." Reuters, En ligne: <http://glossary.reuters.com/?title=WTI>

aux États-Unis avec le *Western Canadian Select*<sup>17</sup>.<sup>18</sup> Six années ont passé et la décision concernant la dernière partie du projet, la phase 4 de l'oléoduc, traversant la frontière canado-américaine, n'a pas encore été approuvée par l'administration américaine. Bref, le Canada est dans une situation de statu quo, et il est incapable d'influencer son voisin du Sud à accepter la dernière phase du projet d'oléoduc Keystone.

#### Question de recherche :

En ce sens, une question centrale semble de mise. Face au contexte énergétique américain actuel décrit ci-haut, comment le Canada peut-il favoriser, voire maintenir, la croissance de l'exploitation et de l'exportation du pétrole canadien ? Plus précisément, quelles sont les alternatives, voire les stratégies, que le gouvernement canadien et l'industrie pétrolière peuvent mettre de l'avant pour minimiser les risques face à ce nouveau contexte ? L'exportation vers les États-Unis, plus particulièrement vers les raffineries du Texas (Keystone XL) serait l'idéal en terme de renforcement de l'intégration nord-américaine et en terme de rendement (prix vendu plus élevé), mais est-ce la seule stratégie possible et souhaitable dans le contexte actuel ? Est-ce que le Canada peut tenter de profiter de la croissance de la demande d'énergie ailleurs dans le monde?

#### Structure du papier :

Afin de tenter de répondre à la question de recherche, l'objectif des deux première partie est d'abord de bien expliquer et présenter le contexte global changeant du secteur énergétique, et

---

<sup>17</sup> Définition: " Western Canadian Select is a Hardisty based blend of conventional and oilsands production managed by Canadian Natural Resources, Cenovus Energy, Suncor Energy, and Talisman Energy. " En ligne: <http://www.crudemonitor.ca/crude.php?acr=WCS>

<sup>18</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.3.

de focaliser par la suite la discussion sur le contexte nord-américain. Notamment, dans la deuxième partie, il sera question du cas plus précis de la demande de la compagnie TransCanada face au projet d'oléoduc Keystone (phase 4) afin de démontrer en quoi le Canada est très limité politiquement en ce qui concerne l'influence de cette décision aux États-Unis. Dans la troisième partie du mémoire, deux aspects (leviers) seront présentés en guise de stratégie pour contrebalancer l'incertitude américaine. Ces deux aspects sont la nécessité d'investissements étrangers et le manque d'infrastructure (oléoducs) au Canada. En ce sens, le Canada a certainement avantage à agir sur d'autres fronts, qui sont à la base domestique, permettant un contrôle plus élevé sur la prise de décision. La stratégie canadienne devrait être basée sur les principes de « l'approche fonctionnelle »<sup>19</sup> : trouver et accepter nos intérêts nationaux<sup>20</sup>, accepter la place de puissance "très moyenne" du Canada et ses capacités (ou non) d'influence envers les États-Unis, et ainsi cibler des leviers de politiques étrangères ou domestiques qui sont accessibles et réalistes.

#### Position / thèse:

Étant un papier de nature normative (proposition de stratégie), la position sous-jacente à la question initialement posée se définit ainsi. Le Canada se doit certes d'essayer de favoriser

---

<sup>19</sup> "Applicable aux grandes puissances, comme aux plus petites, mais plutôt utilisé dans le cas des petites ou moyennes puissances, ce principe/concept stipule que les petites et moyennes puissances devraient cibler des canaux d'influence internationaux en fonction de leurs capacités les plus fortes (ayant un avantage au niveau international). En ce sens, elles pourront peut-être se démarquer sur la scène internationale malgré leurs limites d'influence liées à leur niveau de puissance." (traduction libre) Adam Chapnick, «The Middle Power», *Canadian Foreign Policy*, vol. 7, n° 2, 1999. p.74-75.

<sup>20</sup> "Un pays, comme le Canada, développe/matéréalise des politiques étrangères/politiques domestiques/tactiques en fonction de son intérêt national (concept abstrait) qui est déterminé par sa position géographique, ses ressources, son économie, sa puissance militaire, sa diplomatie, son histoire, etc. Ceci étant dit, une fois que l'intérêt(s) national (pouvant être économique, militaire, culturel, politique, etc.) est accepté en terme d'objectifs de politiques étrangères, il sera incorporé/matéréalisé avec des politiques gouvernementales et des actions diplomatiques. Bref, on passe de la réalité des idées (intérêt national) à la réalité du pratique (politiques étrangères ou domestiques)." (traduction libre) Steven Kendall Holloway, «Canadian national interests: from the realm of ideas to the realm of practices», Dans *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*, chapitre 12, Toronto: Broadview Press, 2006. p.241.

l'intégration nord-américaine au niveau énergétique : la maintenir et l'améliorer, notamment avec le projet Keystone XL. Par contre, étant donné les limites du Canada en terme d'influence dans ce dossier, le Canada devrait sortir de sa zone de "confort"<sup>21</sup> avec son partenaire principal, les États-Unis, et cibler les contraintes internes qui nuisent à la croissance de l'exploitation et de l'exportation du pétrole. En effet, le gouvernement du Canada aurait avantage à améliorer deux dossiers : soit l'investissement étranger dans l'industrie pétrolière et les infrastructures, plus particulièrement le transport du pétrole par oléoduc.

En somme, l'objectif, suivant la logique et la conceptualisation de l'intérêt national, et de son application par Steven Kendall Holloway<sup>22</sup>, est de montrer comment une idée, un intérêt national spécifique, qui est dans ce cas la minimisation des risques face au contexte énergétique américain, pourrait se matérialiser en terme de politique publique dans un cadre conceptuel animé par l'approche fonctionnelle.<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup> Derek Burney, *Winning in a Changing World: Canada and Emerging Market*, iPolitics, 2012.

<sup>22</sup> Steven Kendall Holloway, «Canadian national interests: from the realm of ideas to the realm of practices», Dans *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*, chapitre 12, Toronto: Broadview Press, 2006, p.241-250

<sup>23</sup> Adam Chapnick, "The Middle Power", *Canadian Foreign Policy*, 7/2 (Winter, 1999)

## **Partie 1. Contexte énergétique mondial changeant, historique de l'industrie pétrolière canadienne, "révolution" et "boom" de l'énergie de schiste aux États-Unis**

### 1.1 Contexte mondial changeant:

Comme il a été mentionné dans l'introduction, le contexte énergétique global est en pleine mutation : hausse de la demande de 40-45 % d'ici 2035, déplacement des pôles d'attraction vers l'Asie au dépens des marchés plus traditionnels comme l'Europe et l'Amérique du Nord et de "nouvelles" sources d'énergie, notamment le schiste aux États-Unis, sont disponibles.<sup>24</sup> En outre, avec l'analyse et les statistiques proposées par British Petroleum, on réalise que l'utilisation de l'énergie de type fossile (pétrole, gaz naturel, et le charbon) reste et sera encore dominante dans les prochaines décennies, et cela, avec une part atteignant 80 % de la consommation mondiale totale. En ce sens, le Canada, étant un producteur relativement important, surtout face aux États-Unis, n'est pas isolé de ces changements majeurs et devra certainement s'y adapter. Bref, la partie qui suit a tout d'abord comme objectif de présenter un léger historique de l'exploitation de l'énergie pétrolière au Canada, et ainsi de montrer à quel point cette industrie est majeure et essentielle au développement économique du Canada. Ensuite, parallèlement à la situation canadienne, il sera question du nouveau contexte d'offre d'énergie aux États-Unis et des conséquences sur la production pétrolière canadienne.

### 1.2 Contexte / historique de l'exploitation des ressources d'énergie pétrolière au Canada:

Premièrement, en ce qui a trait au pétrole se trouvant du côté canadien de la frontière, la majeure partie des réserves d'hydrocarbures se retrouvent dans le Bassin sédimentaire de l'Ouest

---

<sup>24</sup> BP, Global insights, En ligne: <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/energy-economics/energy-outlook/country-and-regional-insights/energy-outlook-insights.html>, Page consultée le 5 avril, 2014.

du pays, soit en touchant plus particulièrement les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, mais aussi, partiellement celle de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Yukon, et des Territoires du Nord-Ouest.<sup>25</sup> En ce sens, il n'est pas étonnant de constater que la majeure partie de l'exploitation actuelle des énergies fossiles se retrouve dans l'Ouest canadien, et en plus grande concentration, en ce qui concerne les sables bitumineux, dans la province de l'Alberta. Par contre, si l'on remonte à la naissance de l'exploitation des hydrocarbures au Canada, les premiers pas industriels se sont faits dans le sud-ouest de l'Ontario.<sup>26</sup> À cette époque (fin du 19e siècle), peu importe l'endroit, l'exploitation et la production (raffinage) d'énergie fossile étaient majoritairement destinées au kérosène, soit le type d'énergie utilisée pour l'éclairage public et privé.<sup>27</sup> C'est avec l'apparition et la commercialisation des moteurs à combustion interne, ceux utilisés dans les automobiles, que le marché et l'industrie de l'énergie fossile, dans ce cas le pétrole, ont connu une véritable attraction, l'opportunité commerciale était immense.<sup>28</sup> Ayant d'emblée des visées commerciales (privées), ce type d'énergie a aussi attiré l'attention des décideurs publics des différentes nations, et cela surtout lors de la Première Guerre mondiale, car les pays ont réalisé à quel point le pétrole est un bien stratégique; facteur de la puissance d'un pays au niveau international.<sup>29</sup> En somme, le début du 20e siècle a révélé la nature fondamentale de l'énergie fossile, surtout du pétrole, en terme de transport soutenant l'activité économique et son développement, mais aussi en terme géostratégique, soit en réalisant que de dépendre de l'importation pétrolière peut s'avérer risqué.

Ceci étant dit, pour en revenir au cas plus précis de l'exploitation pétrolière du Canada et de son évolution, c'est à partir du milieu du 20e siècle, après la Deuxième Guerre mondiale, que

---

<sup>25</sup> Canadian Center for Energy Information, *Evolution of Canada's Oil and Gaz Industry*, 2012, p.5.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.13

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.12

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.13

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.14

le gouvernement fédéral et l'Alberta ont soutenu davantage les recherches de l'exploitation de réserves de pétrole (3e au monde à ce jour)<sup>30</sup>, des ressources de pétrole non conventionnelles, soit les sables bitumineux, mais aussi les ressources conventionnelles.<sup>31</sup> De plus, c'est à ce moment (1950) que les capacités d'analyse géologique ont fortement évolué, donc tout semblait en place pour développer une nouvelle industrie, une nouvelle source de revenus, et un apport stratégique pour le Canada.<sup>32</sup> En effet, en 1947, après la découverte et l'exploitation de la réserve de Leduc 1# au Sud-Ouest d'Edmonton, le Canada, et plus particulièrement l'Alberta, sont entrés dans une série de succès en terme d'exploitation d'énergie pétrolière.<sup>33</sup>

D'autre part, en ce qui a trait au cas plus précis de l'exploitation des sables bitumineux<sup>34</sup>, étant la ressource fossile ayant pris presque la totalité du développement pétrolier canadien (97 % des réserves canadiennes), ou du moins, de l'ouest du Canada, les premiers projets d'importance ont eu lieu au début des années 1960 dans la région de Fort McMurray.<sup>35</sup> Ce type d'exploitation pétrolière diffère considérablement des techniques traditionnelles, car le pétrole brut vient d'un sable extrait avec des techniques minières s'il se retrouve à la surface ou avec des techniques de forage s'il est plus profond sous terre. Par contre, un aspect important du processus d'exploitation et de production consiste au fait que ce sable nécessite une transformation assez complexe et coûteuse pour en retirer le pétrole brut.<sup>36</sup> L'objectif ici n'est pas d'entrer dans les détails de l'exploitation et de la transformation des sables bitumineux, mais plutôt de mettre en lumière les coûts plus élevés d'exploitation comparativement aux ressources de pétrole traditionnelles, par

---

<sup>30</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011, p.1.

<sup>31</sup> Canadian Center for Energy Information, *Evolution of Canada's Oil and Gas Industry*, 2012, p.15

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.18

<sup>33</sup> *Ibid.*, p.20

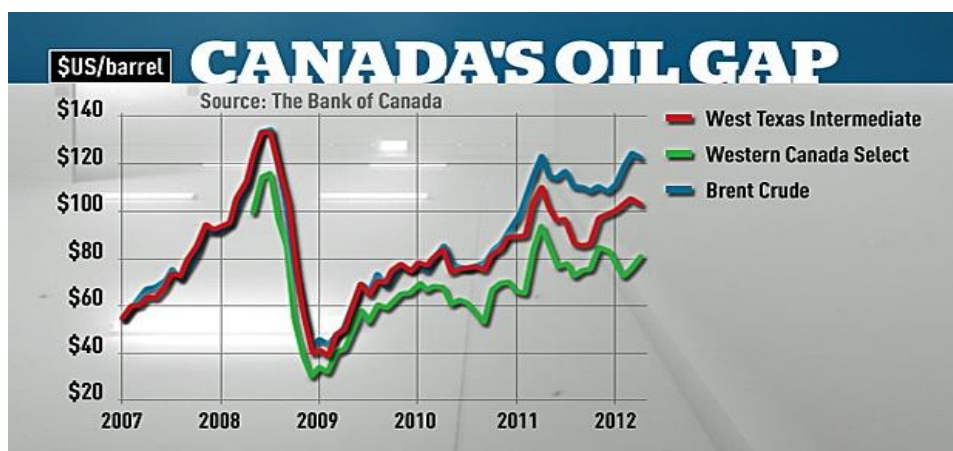
<sup>34</sup> Sables bitumineux: "Bitumen is oil that is too heavy or thick to flow or be pumped without being diluted or heated. Some bitumen is found within 200 feet from the surface but the majority is deeper underground.", Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011, p.5.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.30

<sup>36</sup> *Idem.*

exemple, ceux des pays du Moyen-Orient, ou même de l'exploitation de la mer du Nord en Europe. En effet, en ce qui concerne l'évolution des coûts d'exploitation des sables bitumineux, comme mentionné ci-haut, ils sont plus élevés, donc le Canada est désavantagé par rapport aux exploitations conventionnelles. Par contre, depuis les années 1970-80, les coûts d'exploitation ont tout de même diminué avec l'amélioration des technologies, mais aussi avec la déréglementation des années 90, et la baisse des royautés et des impôts. En effet, l'industrie peut maintenant vendre à un prix s'approchant des prix mondiaux, mais toujours en étant un peu plus bas, une différence d'environ 10-15%.<sup>37</sup> Cette différence s'explique notamment parce que le pétrole canadien n'est pas vendu au prix mondial, l'atteinte des raffineries du Texas avec un renouveau infrastructurel d'oléoduc permettrait de transformer le pétrole brut canadien et de le vendre dans la catégorie de prix du *West Texas Intermediate* et du *Brent*.<sup>38</sup>

Figure 1. Graphique: escompte de prix sur le Western Canada Select<sup>39</sup>



<sup>37</sup> Office national de l'énergie, *Les sables bitumineux du Canada - Perspectives et défis jusqu'en 2015 - Questions et réponses*, En ligne: <http://www.neb.gc.ca/clfnsi/rnrgynfmtn/nrgyrprt/lsnd/pprntnsndchllngs20152006/qapprntnsndchllngs20152006-eng.html>, Page consultée le 12 mai 2014.

<sup>38</sup> William Marsden, «Claims that landlocked oil costing Canada billions in revenue are 'bogus', economists say», *Financial Post*, 3 juin 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/06/03/canada-oil-price-discount/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/06/03/canada-oil-price-discount/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 4 juin 2014.

<sup>39</sup> CBC, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/business/why-canada-just-pumps-out-cheap-oil-1.1222379>

En outre, comme mentionnée dans l'introduction, l'exploitation d'hydrocarbure, incluant le pétrole et le gaz, nécessite énormément d'investissement. En effet, il est estimé que d'ici 2035, un investissement d'environ 30 milliards de dollars par année en moyenne sera nécessaire pour soutenir le développement de cette industrie au Canada.<sup>40</sup> En ce sens, une attraction de l'investissement étranger semble de mise, car au niveau domestique le Canada n'a tout simplement pas les capitaux pour couvrir la totalité de la demande financière. Aussi, il semble important de mentionner, qu'au niveau mondial, 79 % des réserves pétrolières sont nationalisées et que seulement 21 % sont privées ; le Canada compte pour 56 % de ces dernières.<sup>41</sup> En ce sens, malgré ce défi d'investissement, le Canada se retrouve, à priori, dans une position tout de même favorable en ce qui concerne l'attraction potentielle de l'investissement étranger pour soutenir la croissance de l'exploitation pétrolière, car il accapare plus de la moitié des réserves pétrolières mondiales assujetties à un investissement privé.

En outre, depuis les années 1970, la majeure partie de l'exploitation des sables bitumineux est exportée vers les États-Unis, qui sont à ce jour l'unique client étranger de l'industrie. En effet, le Canada est le fournisseur de pétrole brut le plus important des États-Unis. En 2010, 22 % des importations de pétrole aux États-Unis venaient du Canada.<sup>42</sup> De plus, le marché énergétique entre le Canada et les États-Unis est très intégré, un réseau d'oléoducs permet la distribution au Canada, mais aussi aux États-Unis.<sup>43</sup> Bref, le Canada est dans une position unique face au plus grand consommateur de pétrole actuel. Par contre, cette "dépendance" d'exportation envers un seul client s'avère également problématique. Cette situation sera présentée et analysée en détail plus loin.

---

<sup>40</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young, p.31.

<sup>41</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011 p.15

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.17

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.16.

En dernier lieu, un autre aspect important de cette industrie est bien évidemment le transport. En effet, avant la Deuxième Guerre mondiale, il y avait très peu d'infrastructure sous forme d'oléoducs pour transporter le pétrole au Canada.<sup>44</sup> Cependant, les grandes découvertes de pétrole dans l'ouest du Canada ont changé ce portrait ; de plus en plus d'oléoducs ont été construits avec des capacités de transport (quantité sous pression) grandissantes pour permettre la distribution, tout d'abord domestique, mais éventuellement, vers les États-Unis.<sup>45</sup> Par exemple, au début des années 1950, on a construit ce qui était alors le plus long oléoduc au monde qui liait Edmonton et Sarnia en passant par le Nord de l'État du Wisconsin.<sup>46</sup> Dans la même ligne d'idée, la construction d'oléoducs s'est accélérée à la fin des années 1980, suite à la déréglementation de l'industrie.<sup>47</sup> Cependant, le réseau canadien d'oléoducs, et à plus grande échelle celui de l'Amérique du Nord, ne fournit actuellement pas à la demande.<sup>48</sup> Au cours des deux dernières années, le transport de pétrole par train a été multiplié par neuf, passant de 16 000 à 147 000 barils par jour.<sup>49</sup> Bref, on note qu'au cours de la dernière moitié du 20e siècle, les infrastructures de transport pétrolier ont fortement augmenté au Canada. Dans les dernières années, cependant, il semble y avoir un écart entre la demande pouvant être accommodée par le réseau d'oléoducs et l'offre de pétrole, ce qui engendre une pression sur le réseau ferroviaire.

Tout bien considéré, cette section avait pour objectif de présenter brièvement l'historique et le contexte de l'exploitation de l'énergie fossile au Canada, et plus particulièrement celle des sables bitumineux. En effet, on réalise que cette industrie est imprégnée dans le développement

---

<sup>44</sup> Canadian Center for Energy Information, *Evolution of Canada's Oil and Gas Industry*, 2012, p.32.

<sup>45</sup> *Idem*.

<sup>46</sup> *Idem*.

<sup>47</sup> *Idem*.

<sup>48</sup> Radio-Canada, «Augmentation du transport ferroviaire des produits pétroliers au pays», En ligne: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/07/06/001-train-petrole-megantic-explosion.shtml>, Page consultée le 12 mai 2014.

<sup>49</sup> La Presse Canadienne, «Le transport canadien de pétrole par train s'est intensifié», *La Presse*, 5 mai 2014, En ligne: <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201405/05/01-4763882-le-transport-canadien-de-petrole-par-train-sest-intensifie.php>, Page consultée le 12 mai 2014.

économique canadien du dernier siècle, et qu'elle le sera encore pour plusieurs décennies. En termes de revenus, l'industrie pétrolière rapportait 100 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2011. Du côté des emplois, 550 000 Canadiens sont directement ou indirectement touchés par cette industrie.<sup>50</sup> Par contre, malgré ce potentiel économique positif, on réalise aussi que certains défis sont présents. En effet, les coûts de production sont plus élevés que ceux associés à l'exploitation de pétrole conventionnel et les besoins en investissement doivent être comblés en partie par les capitaux étrangers. De plus, son unique client externe à ce jour est les États-Unis. Finalement, au niveau des infrastructures de transport, plus particulièrement des oléoducs, un réseau nord-américain s'est créé dans les dernières décennies, mais actuellement, il semble atteindre un déséquilibre entre l'offre et la demande, ce qui entraîne une utilisation en hausse massive des réseaux ferroviaires. Cette utilisation des réseaux ferroviaires s'explique par le fait que le réseau d'oléoduc canadien ne répond pas forcément à la "nouvelle" réalité énergétique, et par une saturation des réseaux d'oléoduc, notamment vers les États-Unis, et de ce fait un escompte sur le prix du pétrole albertain est maintenu.

### 1.3 "Révolution" énergétique aux États-Unis; une production qui s'accélère:

Parallèlement au contexte mondial et canadien, les États-Unis sont aussi dans une période de mutation d'un point de vue énergétique. En effet, depuis quelques années (2009), leur production de pétrole et de gaz naturel a considérablement augmenté, et cela sous la poussée que certains analystes qualifient de "boom" énergétique ou même de "révolution" du schiste.<sup>51</sup> En effet, cette "révolution" énergétique américaine donne lieu à un débat où certains analystes stipulent que les États-Unis deviendront quasi-indépendant face à leur consommation

---

<sup>50</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young, p.4.

<sup>51</sup> Edward L. Morse, « Welcome to the Revolution », *Foreign Affairs*, Vol. 93, No. 3, mai/juin 2014.

énergétique. Cependant, d'autres relativisent la situation en évoquant que rien n'a véritablement changé, que les États-Unis font et feront toujours partie d'un marché de l'énergie intégré mondialement, et que ce pays reste vulnérable aux fluctuations et aux dynamiques qui sont difficilement prévisibles.<sup>52</sup> Ceci étant dit, l'impact "réel" de ce "boom" énergétique se retrouve probablement entre ces deux points de vue. Ainsi, il est clair que cette "révolution" aura un impact sur la géopolitique mondiale de l'énergie, et plus particulièrement sur les fournisseurs "naturels" de pétrole aux États-Unis, dont le Canada fait partie.<sup>53</sup> Par contre, ce qui est plutôt difficile à prévoir, c'est l'amplitude de cet impact en termes de conséquences économique, politique et stratégique pour ces différents pays dans leur relation spécifique avec les États-Unis. Cette situation est extrêmement complexe, et les généralisations doivent être écartées.<sup>54</sup> En effet, il y a plusieurs facteurs et déterminants qui peuvent entrer en ligne de jeu dans ce contexte de boom énergétique du schiste américain.

En premier lieu, l'intensité du forage, voire de la fracturation, qui est nécessaire à l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste dépend fortement de la courbe des prix domestiques et mondiaux. Actuellement, les prix, surtout au niveau du pétrole, favorisent et justifient l'activité de fracturation, mais rien ne garantit que ces prix se maintiendront à un niveau qui est rentable pour l'industrie américaine.<sup>55</sup> Bref, la fluctuation des prix dans cette industrie et son impact sur la production sont extrêmement difficiles à prévoir.

En deuxième lieu, la structure de production et d'exploitation du gaz et du pétrole de schiste est très intense et rapide. En effet, le sommet (peak) de production et de rentabilité d'un puits de forage/fracturation peut être atteint très rapidement, soit dans les deux premiers mois.

---

<sup>52</sup> Elizabeth Rosenberg, *Energy Rush: Shale Production and U.S. National Security: Report of the Unconventional Energy and U.S. National Security Task Force*, Center for New American Security, février 2014.

<sup>53</sup> *Idem*.

<sup>54</sup> *Idem*.

<sup>55</sup> Leonardo Maugeri, *The Shale Oil Boom, A U.S. Phenomenon*, Harvard Kennedy School: Belfer Center for Science and International Affairs, juin 2013, p.1.

Déjà après quelques mois, la production diminue de 40-50 %. Après 5 ans, elle n'est qu'à 10 % de la production initiale dans la zone spécifique de forage/fracturation. En ce sens, la production de pétrole de schiste est très intense au début de l'exploitation, mais pour être en mesure de maintenir ce niveau, l'industrie doit avoir accès à de nouveaux puits régulièrement, sans compter l'accessibilité technologique et environnementale. De plus, il faut tenter de synchroniser le sommet de production avec la fluctuation des prix, ce qui n'est pas évident. Bref, la structure de production est un autre facteur rendant très difficiles les prédictions quant au boom énergétique.<sup>56</sup>

En troisième lieu, un autre facteur brouillant les prévisions de l'amplitude de la "révolution" de schiste américaine est bien évidemment l'impact et les problèmes environnementaux possibles. En effet, il est difficile de s'assurer et de garantir que l'évolution technologique suivra les défis environnementaux. Politiquement, les pressions citoyennes pourraient ralentir la cadence, surtout si l'exploitation se rapproche des zones habitées.<sup>57</sup>

En dernier lieu, d'un point de vue de la sécurité nationale, il est aussi très difficile de prévoir les intentions des décideurs publics américains. D'un côté, l'indépendance énergétique serait peut-être un aspect positif pour la sécurité économique américaine. Par contre, d'un autre côté, est-ce réellement à l'avantage des États-Unis, en terme de géopolitique et de maintien de pouvoir et d'influence mondiale, que de "couper" les ponts avec certains pays producteurs de pétrole, par exemple l'Arabie Saoudite ?<sup>58</sup>

Tout bien considéré, avec les différents facteurs présentés ci-haut, on réalise que le débat entourant le boom énergétique américain est loin d'être facile à saisir, et que les conséquences pour les pays fournisseurs de pétrole aux États-Unis comme le Canada ne sont pas définitives.

---

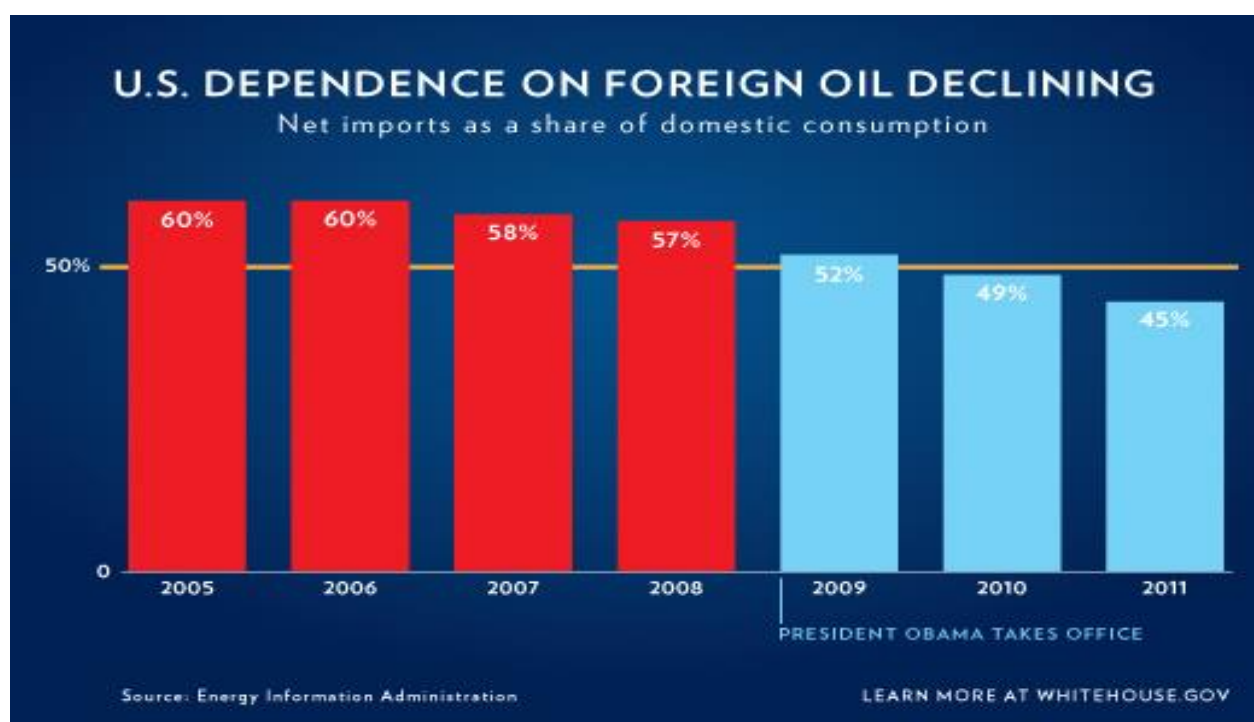
<sup>56</sup> *Ibid.*, p.1-2

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.15-16.

<sup>58</sup> Elizabeth Rosenberg, *Energy Rush: Shale Production and U.S. National Security: Report of the Unconventional Energy and U.S. National Security Task Force*, Center for New American Security, février 2014.

Par contre, il y a une tendance qui est observable : si l'on se fit aux données statistiques, l'importation de pétrole aux États-Unis est bel et bien en baisse depuis 2010.<sup>59</sup> En somme, l'objectif de cette section était de montrer que le Canada est dans une position vulnérable face aux États-Unis, où une baisse potentielle de la demande extérieure de pétrole est envisageable, et donc potentiellement problématique pour le Canada.

Figure 2. Graphique: Baisse des importations de pétrole aux États-Unis<sup>60</sup>



#### 1.4 Conclusion

Pour conclure cette première partie, trois points majeurs semblent importants à retenir. Premièrement, la demande énergétique mondiale sera en hausse de 40-45 % d'ici 2035, et la place

<sup>59</sup> EIA, Imports: Petroleum and Others Liquids, En ligne: <http://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=PET&s=WTTIMUS2&f=W>, Page consultée le 12 mai 2014.

<sup>60</sup> The White House Blog, *Our Dependence on Foreign Oil Is Declining*  
En ligne: <http://www.whitehouse.gov/blog/2012/03/01/our-dependence-foreign-oil-declining>, Page consultée le 12 juin 2014.

de l'énergie fossile dans cette demande totale restera dans un ratio atteignant les 80 % d'utilisation. De plus, le pétrole reste la ressource énergétique la plus en demande (28 %), et la plus efficace par rapport à son volume. Deuxièmement, le Canada a un historique de production et d'exploitation de pétrole qui montre que cette industrie a été majeure en terme de croissance économique, surtout dans la dernière décennie, et qu'elle le sera aussi dans les prochaines années. Troisièmement, la production énergétique américaine a connu une hausse au cours des dernières années, qui est caractérisée par plusieurs comme un "boom" et une "révolution" du schiste. En ce sens, le Canada se retrouve dans un contexte où son unique client sera potentiellement plus indépendant énergétiquement. Bref, l'objectif de cette section était de bien contextualiser la place de l'industrie pétrolière canadienne au niveau domestique, mais aussi au niveau continentale et mondiale.

## **Partie 2. Relation canado-américaine dans le domaine de l'énergie: les limites du Canada face à l'approbation du projet de l'oléoduc Keystone:**

Dans la première partie du papier, une description plutôt générale de l'industrie canadienne dans le contexte mondial et continental a été présentée. Dans la partie qui suit, l'objectif est d'explorer plus en détails la relation canado-américaine dans le domaine de l'énergie, plus particulièrement au niveau du pétrole. Dans un premier temps, des données statistiques et la structure du marché nord-américain seront présentées. Dans un deuxième temps, la proposition de la compagnie TransCanada en ce qui concerne l'oléoduc Keystone (phase 4) sera analysée. Cette analyse comprendra un rappel des événements des dernières années (2008-14), une présentation des différents intérêts en jeu et de la dynamique de ceux-ci, et finalement en quoi le Canada est limité en terme d'influence politique face à l'approbation de l'administration américaine en ce qui concerne la phase 4 du projet Keystone XL.

### 2.1 Structure du marché canado-américain dans le domaine du pétrole

En premier lieu, d'un point de vue statistique, le Canada compte actuellement une réserve d'énergie fossile commercialement exploitable d'environ 175 milliards de barils de pétrole.<sup>61</sup> Comme mentionné plus haut, l'exploitation et la production pétrolière canadienne se sont grandement accélérées dans les 30 dernières années, passant de 1,5 million de barils par jour en 1980, à 2,8 millions de barils par jour en 2010, et il est prévu que cette production atteindra les 4,3 millions de barils par jour en 2025.<sup>62</sup> Ceci étant dit, cette production n'est pas destinée qu'à la consommation interne, car dans la dernière décennie 40 à 50 % de la production annuelle de

---

<sup>61</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011 p.12.

<sup>62</sup> *Idem*.

pétrole canadien était exportée aux États-Unis.<sup>63</sup> Au niveau des échanges commerciaux dans le domaine de l'énergie, incluant le pétrole, l'électricité et le gaz naturel, ces derniers atteignaient 103 milliards de dollars en 2010, ce qui représente environ le tiers du total des exportations canadiennes aux États-Unis.<sup>64</sup> <sup>65</sup> Bref, les données montrent clairement que la relation canado-américaine dans le domaine de l'énergie fossile est très importante pour le Canada et pour les États-Unis, puisque 22 % de l'importation américaine totale de pétrole provient du Canada.<sup>66</sup>

En deuxième lieu, au niveau de la structure de ce marché, selon Geoffrey Hale et Monica Gattinger, il semble qu'elle soit fortement intégrée.<sup>67</sup> En effet, les infrastructures, par exemple les lignes d'oléoducs pour le pétrole et le gaz naturel, sont intégrées, passant d'un côté comme de l'autre de la frontière pour atteindre leur marché respectif.<sup>68</sup> De plus, le Canada et les États-Unis partagent essentiellement le même marché financier avec un système légal qui est comparable, et où plusieurs firmes opèrent avec un réseau de distribution et de production comme s'il y avait plus ou moins de frontière physique.<sup>69</sup>

---

<sup>63</sup> Hale, Geoffrey E., «In the Pipeline or Over the Barrel? Assessing Canadian Efforts To Manage U.S. Canadian Energy Interdependence», *Canadian-American Public Policy*, No, 76, 2011, p.1-56, p.4

<sup>64</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011 p.12.

<sup>65</sup> Statistique Canada, *Importations et exportations de biens sur la base de la balance des paiements, selon le pays ou le groupe de pays*, En ligne: <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/gblec02a-fra.htm>. Page consultée le 1 juin 2014.

<sup>66</sup> Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*, octobre 2011, p.16

<sup>67</sup> Gattinger, Monica et Geoffrey Hale, *Borders and Bridges ; Canada's Policy Relations in North America*, Toronto: Oxford University Press, 2010, 399 pages.

<sup>68</sup> Hale, Geoffrey E., «In the Pipeline or Over the Barrel? Assessing Canadian Efforts To Manage U.S. Canadian Energy Interdependence», *Canadian-American Public Policy*, No, 76, 2011, p.1-56, p.5

<sup>69</sup> *Idem*.

Figure 3. Carte: Réseau d'oléoduc de pétrole Nord-américain<sup>70</sup>

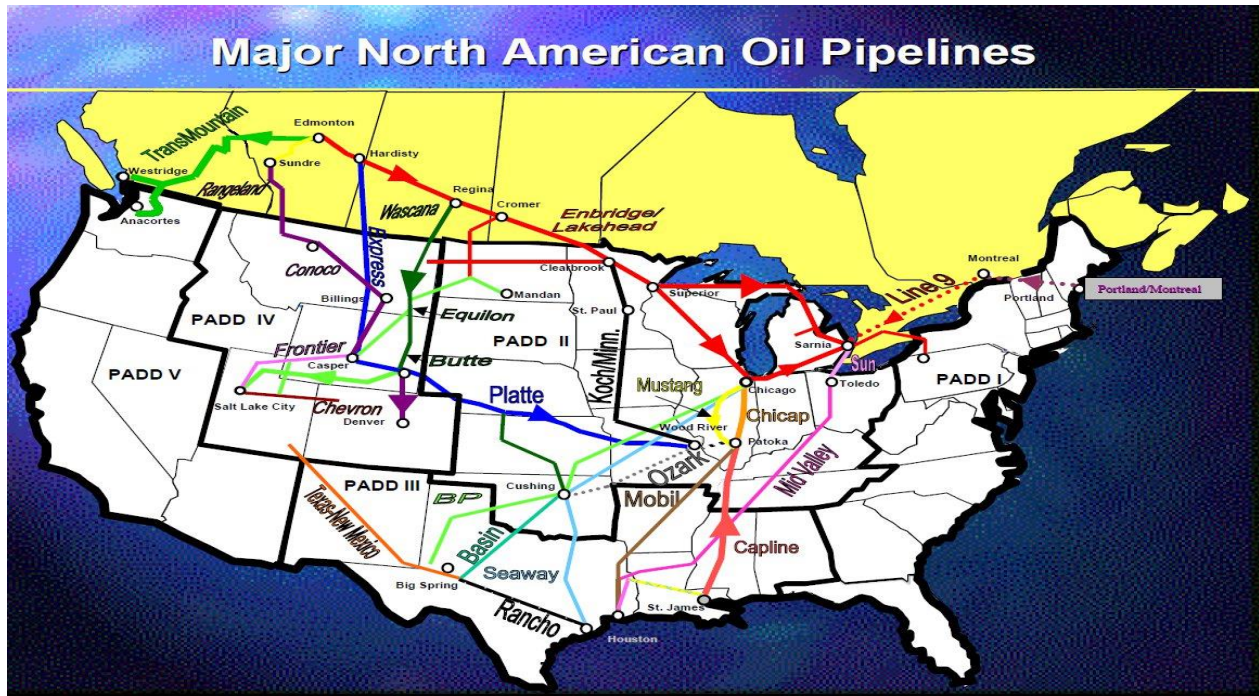
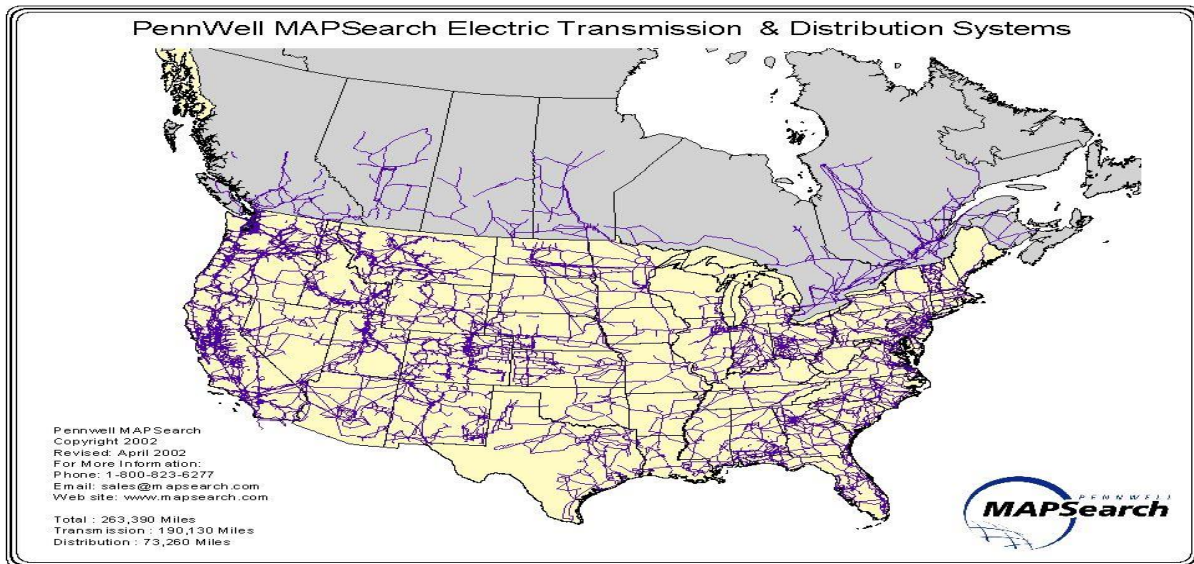


Figure 4. Carte: Réseau de distribution électrique Nord-américain<sup>71</sup>



<sup>70</sup> En ligne: <http://resourceinsights.blogspot.ca/2011/11/why-isnt-keystone-pipeline-extension.html>

<sup>71</sup> En ligne: <http://www.sensysmag.com/spatialsustain/pipeline-map-access-questioned.html>

En troisième lieu, une autre caractéristique importante de la relation canado-américaine dans le domaine de l'énergie, mais qui s'applique dans la relation bilatérale de manière générale, est l'asymétrie entre ces deux pays.<sup>72</sup> En effet, le Canada est beaucoup plus dépendant des États-Unis économiquement que l'inverse, et le Canada est en perpétuelle réaction face aux décisions de son voisin du sud. Il est très rare qu'il réussisse à imposer son ordre du jour de priorités de manière proactive pour influencer quelque décision qu'elle soit.<sup>73</sup> Ceci étant dit, dans le domaine plus spécifique du pétrole, malgré le fait que les États-Unis dépendent du pétrole canadien à une hauteur de 22 % du total de leur importation pétrolière, il est clair que la même logique s'applique étant donné que 98 % des exportations canadiennes sont dirigées vers les États-Unis. En ce sens, malgré les difficultés, la gestion bilatérale harmonieuse de la relation énergétique est une priorité pour le gouvernement fédéral canadien et pour plusieurs provinces, notamment dans l'ouest du pays.<sup>74</sup>

En somme, avec les facteurs présentés ci-haut, on remarque que la relation entre le Canada et les États-Unis, notamment dans l'industrie pétrolière, est très importante économiquement, que la structure du marché est fortement intégrée, et que le Canada est dans une position de dépendance et d'asymétrie où ses capacités d'influence politique sur son voisin du Sud sont somme toute limitées.

## 2.2 Le projet d'oléoduc Keystone: les limites du Canada en terme d'influence

Dans la section qui suit, il sera question d'analyser le cas plus précis du projet d'oléoduc Keystone par la compagnie TransCanada. Ce projet est perçu comme étant très important pour le

---

<sup>72</sup> Hale, Geoffrey E., «In the Pipeline or Over the Barrel? Assessing Canadian Efforts To Manage U.S. Canadian Energy Interdependence», *Canadian-American Public Policy*, No, 76, 2011, p.1-56, p.3

<sup>73</sup> *Ibid.*, p.4

<sup>74</sup> *Idem.*

Canada, et plus particulièrement l'industrie pétrolière canadienne, car l'avantage premier est l'augmentation significatif des capacités de transport en terme de baril de pétrole par jour, atteignant 830 000 baril.<sup>75</sup> Aussi, un autre avantage majeur pour l'industrie pétrolière canadienne est l'accès aux raffineries du Texas qui permettrait la vente du pétrole à un prix plus élevé (*West Texas Intermediate*).<sup>76</sup> Ceci étant dit, dans un premier temps, l'historique de la demande pour l'oléoduc sera présentée en analysant et expliquant la dynamique de prise de décision américaine, soit en tentant de la caractériser avec des concepts théoriques développés par certains auteurs spécialistes du système américain. Dans un deuxième temps, les actions/démarches principales entreprises par les acteurs canadiens (gouvernements et entreprises) depuis 2010 afin de tenter d'influencer l'administration d'Obama seront présentées. Au final, l'objectif est de montrer qu'il n'est pas possible pour le Canada d'influencer la prise de décision de l'administration Obama face au projet d'oléoduc Keystone.

#### *Le projet Keystone - historique:*

Dans la section qui suit, un retour en arrière, voire un historique de la demande de la compagnie TransCanada pour le projet Keystone sera présenté afin de montrer que de un, l'incertitude concernant l'approbation du projet est fortement de mise à court terme, et de deux, que le Canada n'a pas eu et n'aura pas de réels leviers d'influence face à la prise de décision finale.

En premier lieu, le projet d'oléoduc Keystone XL de la compagnie TransCanada comprend quatre phases, dont deux étant déjà complétées ou du moins, elles le seront très bientôt.

---

<sup>75</sup> TransCanada, About the Project, En ligne: <http://keystone-xl.com/about/the-keystone-xl-oil-pipeline-project/>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>76</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.3.

La première phase consistait à convertir un long oléoduc de gaz naturel déjà existant en oléoduc pouvant accueillir du pétrole brut. Partant de l'Alberta et passant par le Manitoba, l'oléoduc traverse la frontière au Sud pour rejoindre Steele City au Kansas et bifurquant vers l'Illinois pour atteindre Patoka. La deuxième phase, un oléoduc de 480 km, consistait à joindre la phase 1 (Alberta-Kansas) à Cushing en Oklahoma, et finalement avec la phase 3 rejoindre les raffineries du Sud du Texas. Les deux premières phases (Alberta-Oklahoma) sont complétées, et la phase 3 (Oklahoma-Texas) le sera très bientôt. Ceci étant dit, la partie du projet Keystone (phase 4), étant toujours en attente d'approbation de l'administration américaine, consiste à augmenter le volume de pétrole Albertain exporté vers le Sud (830 000 barils par jour) en rejoignant encore une fois Steele City au Kansas, la porte d'entrée pour les raffineries du Texas, mais en passant par les réserves de pétrole de schiste de Baker au Montana et au Dakota du Nord. En ce sens, cet oléoduc plus direct aurait deux fonctions : exporter le pétrole brut canadien des sables bitumineux vers les raffineries du Texas, mais aussi accueillir le pétrole de schiste des réserves de Baker dans le nord-ouest des États-Unis.<sup>77</sup>

---

<sup>77</sup> Paragraphe: Goerge Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, [\*Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States\*](#), University of British Columbia, juin 2012, p.2.

Figure 5. Carte: Projet d'oléoduc Keystone XL<sup>78</sup>



La demande de la phase 4 du projet Keystone a été déposée le 19 septembre 2008 aux autorités canadiennes et en 2010 aux autorités américaines, et elle n'a toujours pas été approuvée par l'administration américaine. Une réponse est supposée être dévoilée en 2015, mais il n'y a rien d'assuré.<sup>79</sup> En effet, la proposition a connu plusieurs obstacles depuis 2008.

Tout d'abord, en 2010, l'administration Obama a soulevé le fait que l'Agence de protection environnementale des États-Unis (EPA) évoquait que la première étude fournie par le Département d'État n'était pas assez étoffée, car elle ne considérait pas assez les risques de

<sup>78</sup> Houston News, *Keystone XL*, En ligne: [http://www.yourhoustonnews.com/tomball/news/more-than-protesters-take-over-transcanada-s-keystone-xl-offices/article\\_16a23308-5915-11e2-b6e4-0019bb2963f4.html?mode=image&photo=0](http://www.yourhoustonnews.com/tomball/news/more-than-protesters-take-over-transcanada-s-keystone-xl-offices/article_16a23308-5915-11e2-b6e4-0019bb2963f4.html?mode=image&photo=0), Page consultée le 26 mai 2014.

<sup>79</sup> Luisa Savage, «The untold story of Keystone: How one Nebraska farmer killed the pipeline», *Maclean's*, En ligne: <http://www.macleans.ca/politics/the-untold-story-of-the-keystone-pipeline-war/>, 27 janvier 2014.

déversement et l'impact de ce projet sur les émissions de gaz à effet de serre.<sup>80</sup> Dans ce cas, il est possible de noter que la thèse bureaucratique de la prise de décision américaine pourrait s'appliquer, car l'administration Obama a semblé utiliser le diagnostic de l'EPA pour ralentir le processus d'approbation du Département d'État. En effet, cette thèse stipule que les relations entre les divers Agences et Départements fédéraux peuvent être caractérisées par une certaine "confrontation", ou du moins par une défense et protection de leurs intérêts propres. De plus, l'administration américaine (présidence) peut se faire "manipuler" ou du moins influencer par ces pressions institutionnelles, mais elle peut aussi, à son tour, les utiliser à son avantage; agenda présidentiel.<sup>81</sup> Bref, dans ce cas, l'EPA semble défendre "ses" intérêts environnementaux, et Obama semble utiliser ce diagnostic pour éviter une prise de décision immédiate en faveur du projet.

Ensuite, au début de l'été 2011, un autre rapport "final" du Département d'État indiquait que le projet n'aurait pas d'impacts négatifs significatifs sur les deux points soulevés par l'EPA, soit les risques liés aux déversements, et la hausse potentielle des gaz à effet de serre.<sup>82</sup> Avec ce rapport, on remarque que contrairement à l'EPA, le Département d'État semble être en faveur de la phase 4 du projet Keystone. Néanmoins, après un automne de manifestations citoyennes tout de même intense face au projet Keystone tout près de la Maison-Blanche, le Président Obama a encore repoussé la décision en demandant au Département d'État de vérifier les risques environnementaux du passage de l'oléoduc sur les réserves d'eau d'Ogallala au Nebraska, et peut-être de demander la proposition d'une nouvelle route. Ce nouveau rapport et la décision du Département d'État étaient maintenant prévus pour 2013, mais aucune décision d'approbation ou

---

<sup>80</sup> Welsch, Edward. [Dow Jones Newswires "EPA Calls for Further Study of Keystone XL"](#), 21 juillet 2010, Page consultée le 18 mai 2014.

<sup>81</sup> Charles-Philippe David, *Théorie de la politique étrangère américaine: Théories bureaucratiques du processus décisionnel*, Les presses de l'Université de Montréal, 2012.

<sup>82</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, [Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States](#), University of British Columbia, juin 2012, p.15.

de refus n'en a découlé.<sup>83</sup> Encore une fois, la thèse bureaucratique s'applique, car il est possible de remarquer que l'exécutif américain, sentant les pressions populaires et l'arrivée des élections de mi-mandat de 2012<sup>84</sup>, a utilisé le Département d'État à son avantage; repoussant ainsi la décision.

Dans la même année, à l'automne 2011, voyant que le projet était bloqué à Washington, le Gouverneur de l'État du Nebraska ordonna une session législative spéciale dans le but de faire passer une loi donnant la prérogative de décision à son État concernant la route de l'oléoduc, et ainsi peut-être éviter les processus d'approbation et d'évaluation du Département d'État.<sup>85</sup> En effet, dans le cas du Nebraska, la majorité des citoyens, et leurs représentants, étaient en faveur du projet à condition que la route de l'oléoduc soit déplacée pour éviter le passage sur l'une des réserves d'eau potable les plus importantes aux États-Unis: l'aquifère Ogallala. Par contre, suite au dépôt de la loi au Nebraska (novembre 2011) donnant les pouvoirs au gouverneur de changer le tracé de l'oléoduc pour éviter les réserves d'eau "Ogallala", des propriétaires terriens ont saisi la Cour du Nebraska évoquant que l'État n'avait pas le droit de transférer ce type de pouvoir au gouverneur.<sup>86</sup> En février 2014, la juge Stephanie Stacy du troisième district de l'État a effectivement donné raison aux plaignants, mais le gouverneur en a fait appel, et les procédures judiciaires ne sont actuellement pas terminées. Dans le cas du Nebraska, on remarque que la thèse du "adversarial legalism"<sup>87</sup> développée par Robert A. Kagan, et étant selon lui une caractéristique importante du système américain, semble s'appliquer. En effet, selon cet auteur, le système judiciaire américain permet aux acteurs (États, citoyens, compagnies, etc.) de contester plus

---

<sup>83</sup> *Idem.*

<sup>84</sup> *Idem.*

<sup>85</sup> *Idem.*

<sup>86</sup> CBC News, *Nebraska ruling may delay Keystone XL decision, says U.S. official*, 21 février 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/canada/calgary/nebraska-ruling-may-delay-keystone-xl-decision-says-u-s-official-1.2546739>, Page consultée le 23 mai 2014.

<sup>87</sup> Robert A Kagan, *Adversarial Legalism: The American Way of Law*, Harvard University Press, 2003, 352 pages, p.9.

facilement qu'au Canada les décisions législatives et administratives rendues par les gouvernements en Cour. Bref, le cas du Nebraska est un élément très important de la "saga" Keystone. Pour l'instant cette joute judiciaire, voire cette résistance des propriétaires fonciers, légitimise en grande partie les actions indécises d'Obama, surtout face aux pressions Républicaines, étant donné qu'un État républicain résiste au projet.<sup>88</sup>

Entre-temps, en décembre 2011, le Parti républicain tenta de passer une loi au Sénat ayant comme objectif de forcer le Président Obama à rendre une décision dans les 60 prochains jours.<sup>89</sup> Le passage de cette loi nécessitait l'appui de certains sénateurs démocrates pour atteindre l'approbation du 2/3 de la chambre. Ainsi, comme ces sénateurs démocrates ne sont pas nécessairement du même avis que leur président démocrate (ils défendent leurs intérêts locaux), une division à l'intérieur du parti démocrate peut être observée au Sénat. Cette situation pourrait s'expliquer avec les thèses défendant le pluralisme (libéralisme) du système américain.<sup>90</sup> En effet, contrairement au cas du Canada, malgré le fait que les Représentants et Sénateurs soient affiliés à un parti, démocrate ou républicain, leur loyauté aux décisions prises par l'exécutif, le Président, n'est pas assurée dans la mesure où leur parti est plus une forme de coalition entre de multiples intérêts qu'une organisation fortement unifiée.<sup>91</sup> Alors, les Représentants et Sénateurs sont parfois davantage préoccupés par les intérêts de leur district et de leur État que ceux de l'exécutif (Président), d'autant plus que leur poste, voire leur emploi, est à la merci d'élections très fréquentes.<sup>92</sup> En conséquence, le Président des États-Unis est en perpétuelle négociation avec le

---

<sup>88</sup> CPAC, *Pipeline Politics*, 31 janvier 2014, En ligne: [file://localhost/En ligne/  
http://www.cpac.ca/en:highlight:pipeline-politics;](file://localhost/En%20ligne/http://www.cpac.ca/en:highlight:pipeline-politics;) Vidéo consulté le 3 juin 2014.

<sup>89</sup> Daly, Matthew, *Deseret News*.Associated Press. "GOP bill would force action on Canada oil pipeline". 30 novembre 2011, Page consultée le 18 mai 2014.

<sup>90</sup> Sébastien Barthe, *Théorie de la politique étrangère américaine: Le leadership et le style présidentiel*, Les presses de l'Université de Montréal, 2012, p.390.

<sup>91</sup> Claude Corbo, *Les États-Unis d'Amérique: Les institutions politiques*, Éditions Septentrion, Québec, 2007, 445 pages, p.171.

<sup>92</sup> *Idem*.

parti politique adverse certes, mais aussi avec les membres de son propre parti représentant des intérêts locaux et étant fortement sollicité par un lobby très bien financé et organisé.<sup>93</sup> Ainsi, face à la pression du Congrès américain (Sénat), Obama a répliqué en évoquant que cette contrainte ne permettrait pas au Département d'État de fournir les renseignements nécessaires à une prise de décision favorisant la sécurité et l'intérêt national, notamment concernant les risques liés aux réserves d'eau Ogallala.<sup>94</sup> Ainsi, Obama a rejeté l'application du Congrès, voire celle du projet de TransCanada, faute de temps.<sup>95</sup>

Malgré cela, au printemps 2012, la compagnie TransCanada a poursuivi les démarches en proposant une nouvelle demande dans laquelle la route de l'oléoduc était déplacée pour ne pas passer sur l'aquifère. Ainsi, la compagnie respectait la "nouvelle" législation du Nebraska; la nouvelle route, étant toujours en processus d'appel judiciaire. De plus, en septembre 2012, une étude environnementale privée a été fournie par TransCanada dans laquelle on évoquait respecter les demandes des citoyens du Nebraska afin de minimiser les risques face à la réserve d'eau Ogallala.<sup>96</sup>

En réponse à ce nouveau rapport environnemental et à la nouvelle proposition de TransCanada, et aussi face au questionnement concernant le lien entre le réchauffement climatique et l'exploitation des sables bitumineux, le Département d'État publia un nouveau rapport stipulant que le projet d'oléoduc n'aurait aucun impact significatif. Par contre, une recommandation d'acceptation ou de rejet n'était aucunement mentionnée dans ce rapport.<sup>97</sup>

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p.363

<sup>94</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, [Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States](#), University of British Columbia, juin 2012, p.16.

<sup>95</sup> *Idem.*

<sup>96</sup> Reuters. En ligne: "[TransCanada proposes new Keystone XL route in Nebraska](#)", 5 septembre 2012. Page consultée le 18 mai 2014.

<sup>97</sup> CNN. En ligne: "[Oil, money and politics: EPA snags Keystone XL pipeline](#)", 23 avril 2013. Page consultée le 18 mai 2014.

Comme cela est le cas depuis le début des demandes du projet, l'EPA a critiqué ce rapport du Département d'État en affirmant que les conclusions n'étaient pas basées sur une analyse valable et pertinente; incluant tous les facteurs, dont l'impact environnemental des gaz à effet de serre.<sup>98</sup> À ce jour, aucune décision n'a été rendue, et l'administration d'Obama a annoncé en avril 2014 que la décision ne sera pas dévoilée avant 2015.

Avec cet historique, on remarque très clairement que les thèses bureaucratiques du système américain proposé par Charles-Philippe David, les thèses du pluralisme (libéralisme), et la thèse de l'"Adversarial Legalism" de Kagan s'appliquent au processus de prise de décision américain. En effet, depuis 2008, tour à tour l'Agence de protection environnementale et le Département d'État se sont renvoyés la balle concernant l'impact environnemental du projet Keystone en agissant à ce qui semble être une défense de leurs intérêts institutionnels (thèse bureaucratique). De plus, au niveau politique, le Parti républicain, avec le support de certains démocrates, a tenté de forcer la main d'Obama, mais sans succès (thèse du pluralisme américain). Aussi, les intérêts adverses du Nebraska sont présentement en processus judiciaires face aux pouvoirs accrus du gouverneur concernant les tracés de l'oléoduc (thèses du "adversarial legalism"). Face à cette "confrontation" bureaucratique et judiciaire, l'administration d'Obama semble en avoir profité pour défendre ses propres intérêts, partisans dans ce cas, surtout dans un contexte électoral; les présidentielles de 2012 et les élections de mi-mandat qui auront lieu à l'automne 2014. La décision a été repoussée plusieurs fois et personne à ce jour n'est en mesure de s'assurer des conclusions de celle-ci, et à quel moment elle sera rendue.

---

<sup>98</sup> *Idem.*

### *Le Canada face à tout cela?*

En ce qui concerne le gouvernement canadien, comme mentionné plus tôt et étant une prémisse en terme d'intérêt national défendu dans ce papier, il est évident qu'une acceptation du projet, le plus rapidement possible, est espérée. Depuis le début des démarches de demande lancées par la compagnie TransCanada, le gouvernement canadien et le gouvernement Albertain, et dans une certaine mesure le gouvernement de la Saskatchewan, ont tenté d'influencer la prise de décision américaine en faveur d'une acceptation.<sup>99</sup> Ceci étant dit, il est possible de constater que la "stratégie" canadienne, particulièrement celle employée par le gouvernement fédéral (surtout le Bureau du Premier ministre) et la compagnie TransCanada ne semble pas avoir engendré les résultats escomptés ; elle peut même être catégorisée comme un "échec" diplomatique.<sup>100</sup> Ainsi, dans cette section un historique des actions principales et marquantes canadiennes face au projet Keystone sera présenté.

Tout d'abord, avant l'automne 2011, le gouvernement canadien n'avait pas de signes "alarmants", même que la relation entre John Baird, Ministre des affaires étrangères et Hilary Clinton, à l'époque Secrétaire d'État, était caractérisée comme harmonieuse face au projet Keystone.<sup>101</sup> Par contre, 2011 marquait le premier évènement déclencheur de la stratégie/réaction canadienne face aux manoeuvres de l'administration d'Obama. En effet, le 10 novembre 2011, le Premier ministre Harper a reçu un appel de Barack Obama l'informant que le Département d'État était sur le point d'émettre un communiqué indiquant que le projet Keystone était mis sur la glace

---

<sup>99</sup> Edmonton Sun, *Alberta and Saskatchewan premiers plan energy strategy before Keystone push*, 27 février 2013, En ligne: <http://www.edmontonsun.com/2013/02/27/alberta-and-saskatchewan-premiers-plan-energy-strategy-before-keystone-push>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>100</sup> Christopher Flavel, Bloomberg Magazine, *No Keystone XL? Blame Canada*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.bloombergvew.com/articles/2014-04-25/no-keystone-xl-blame-canada>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>101</sup> Edward Greenspon, Bloomberg Magazine, *How Obama Shocked Harper as Keystone's Frustrator-in-Chief*, 26 avril 2014, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2014-04-24/how-obama-shocked-harper-as-keystone-frustrator-in-chief.html>, Page consultée le 3 juin 2014.

étant donné les litiges judiciaires au Nebraska.<sup>102</sup> En réponse à ce "refus" américain, le gouvernement canadien a lancé une campagne publicitaire "agressive", et un lobbying envers les Sénateurs démocrates vulnérables des États pro-pétrole, et ce malgré le fait que l'ambassade canadienne ait averti le gouvernement canadien qu'une campagne trop partisane pourrait avoir un effet négatif sur cette situation délicate.<sup>103</sup> Le gouvernement canadien a plutôt fait le choix de maintenir le sujet de l'approbation de Keystone comme un enjeu bilatéral "irritant" pour qu'Obama ne puisse l'ignorer.<sup>104</sup> À ce jour, il est difficile d'affirmer que cette stratégie a porté fruit.

Ensuite, en 2011, du côté de TransCanada, une rencontre spéciale était organisée entre quatre Sénateurs de l'État du Nebraska et les représentants de la compagnie pour discuter d'un nouveau tracé pour l'oléoduc, car le précédent passait sur les réserves d'eau Ogallala et posait problème pour la majorité des acteurs politiques et civils de l'État.<sup>105</sup> Par contre, malgré cette rencontre et l'avertissement de l'ambassade canadienne, TransCanada a émis un communiqué indiquant qu'il était impossible pour la compagnie de déplacer la route proposée.<sup>106</sup> En 2012, après que le gouverneur eut forcé la note concernant le déplacement de la route, TransCanada a proposé un nouveau tracé et une étude environnementale le défendant, mais il était trop tard, la compagnie avait mal calculé la résistance citoyenne (propriétaires terriens) et l'effet négatif de ce

---

<sup>102</sup> National Post, *How Keystone XL soured the 'special relationship' between Stephen Harper and Barack Obama*, 24 avril 2014, [file://localhost/En ligne/ http://news.nationalpost.com:2014:04:24:how-keystone-xl-soured-the-special-relationship-between-stephen-harper-and-barack-obama](http://localhost/En ligne/ http://news.nationalpost.com:2014:04:24:how-keystone-xl-soured-the-special-relationship-between-stephen-harper-and-barack-obama), Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>103</sup> Christopher Flavel, Bloomberg Magazine, *No Keystone XL? Blame Canada*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.bloombergview.com/articles/2014-04-25/no-keystone-xl-blame-canada>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>104</sup> Edward Greenspon, Bloomberg Magazine, *How Obama Shocked Harper as Keystone's Frustrator-in-Chief*, 26 avril 2014, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2014-04-24/how-obama-shocked-harper-as-keystone-frustrator-in-chief.html>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>105</sup> *Idem.*

<sup>106</sup> *Idem.*

premier refus était enclenché.<sup>107</sup> Par exemple; « David Domina, lawyer for the Nebraska landowner complainants, blames the mess on TransCanada, which he said “got the cart way ahead of the horse by contacting landowners with first threats, then promise, then threats” -- all before securing approval ». <sup>108</sup>

En outre, d'un point de vue environnemental, surtout en terme d'image et de signal, il semble que le gouvernement du Canada ait aussi stratégiquement échoué. Cet aspect aurait pu être traité avec beaucoup plus de délicatesse, surtout après qu'Obama eut mentionné en 2012 qu'une amélioration dans la régulation environnementale canadienne pourrait rendre la décision d'approbation plus facile.<sup>109</sup> En dépit de cette "ouverture" de l'administration d'Obama, Harper et ses conseillers ont plutôt fait le calcul que cette concession ne garantissait en rien une approbation.<sup>110</sup> Avec cette "confrontation", il semble possible d'affirmer que le gouvernement canadien a surestimé ses capacités d'influence aux États-Unis. Selon Peter Harder, qui était sous-ministre aux Affaires étrangères pendant la première année du gouvernement Harper; « We're not the G-1, the U.S. is [...] We're the ones who need to be working harder to have a good relationship ». <sup>111</sup>

Dans la même ligne d'idée, en 2013, à l'occasion d'un discours au Canadian American Business Council à New York, Stephen Harper affirma; « Canada won't "take no for an answer » en faisant référence aux énièmes délais répétés de l'administration Obama.<sup>112</sup> Aussi, en février 2014, Harper affirmait que le projet sera d'une manière ou d'une autre accepté, si Obama ne le fait

---

<sup>107</sup> *Idem.*

<sup>108</sup> *Idem.*

<sup>109</sup> Christopher Flavel, Bloomberg Magazine, *No Keystone XL? Blame Canada*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.bloombergtview.com/articles/2014-04-25/no-keystone-xl-blame-canada>, Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>110</sup> *Idem.*

<sup>111</sup> *Idem.*

<sup>112</sup> CBC News, *Harper won't take no for an answer on Keystone XL*, 26 septembre 2013, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/harper-won-t-take-no-for-an-answer-on-keystone-xl-1.1869439>, Page consultée le 3 juin 2014.

pas, un autre Président le fera.<sup>113</sup> Ces affirmations s'inscrivent dans la même stratégie de "confrontation" et elles ont été qualifiées d'inappropriées par certains parlementaires de l'opposition et journalistes canadiens.<sup>114</sup>

D'un autre côté, malgré ces "accrochages" diplomatiques, le ministre des affaires étrangères, John Baird, a tout de même réussi à rencontrer quelques Sénateurs et Représentants qui sont en faveur du projet, afin de leurs indiquer la "frustration" du gouvernement canadien dans ce dossier.<sup>115</sup> Ces Sénateurs ont évoqué qu'ils partageaient cette frustration canadienne, notamment avec une présence marquée sur Twitter.<sup>116</sup> Par contre, il semble de mise de se demander si ces rencontres déboucheront sur une réelle influence dans la prise de décision. Comme mentionné précédemment, les Sénateurs pro-Keystone n'ont pas réussi à forcer la note face à Obama depuis le début du processus.

Parallèlement à cette "confrontation", surtout venant du Premier ministre Harper, en 2013, des campagnes publicitaires supportées par le gouvernement canadien (Ressources naturelles Canada) prônant l'approbation du projet ont été menées dans les principaux journaux d'intérêt (*Politico*, *The Hill*, *Washington Post*, *The New Republic*, etc.) à Washington. Ces publicités affirmaient que le Canada représente un support énergétique sécuritaire, et que le pays est un leader environnemental dans le domaine. Les coûts de cette campagne ont été de 16,5 millions de

---

<sup>113</sup> Theophilos Argitis, *Financial Post*, *If Barack Obama doesn't approve the Keystone pipeline, another president will, says Stephen Harper*, 10 février 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/02/10/keystone-oil-pipeline-harper/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/02/10/keystone-oil-pipeline-harper/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>114</sup> Terry Pedwell, *Huffington Post*, *Harper: Won't Take No For An Answer On Keystone Pipeline*, 27 septembre 2013, En ligne: [http://www.huffingtonpost.ca/2013/09/26/stephen-harper-keystone-pipeline-new-york\\_n\\_3993549.html](http://www.huffingtonpost.ca/2013/09/26/stephen-harper-keystone-pipeline-new-york_n_3993549.html), Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>115</sup> CBC News, *Time for Obama to make up his mind on Keystone XL, Baird says*, 15 janvier 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/time-for-obama-to-make-up-his-mind-on-keystone-xl-baird-says-1.2498141>, Page consultée le 4 juin 2014.

<sup>116</sup> *Idem*.

dollars, et de ce montant, 12 millions de dollars était du nouvel argent approuvé rapidement par le Bureau du Premier ministre.<sup>117</sup>

Par ailleurs, en 2013, le gouvernement de l'Alberta, à l'époque sous Allison Redford, a lui aussi tenté d'influencer la prise de décision en faveur du projet. En effet, la première ministre s'est rendue à quatre reprises en 18 mois à Washington pour vendre les mérites de l'oléoduc. Elle affirma, que l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta allait se faire avec ou sans l'oléoduc, et que le transport actuel, par train et par camion, était plus dangereux et plus polluant.<sup>118</sup>

Les derniers contacts officiels entre Harper et Obama lors de la rencontre trilatérale entre les États-Unis, le Canada et le Mexique à l'hiver 2014 n'ont pas montré d'avancées concrètes face au projet. Obama affirma en conférence de presse que le processus de révision/approbation allait poursuivre le chemin actuel, et Harper affirma que la position de son gouvernement était très claire sur ce sujet.<sup>119</sup>

En somme, dans cette section, on réalise que la stratégie canadienne, surtout de la part du gouvernement fédéral et de TransCanada, n'a pas su maximiser les chances d'approbation de la part des États-Unis. À partir du moment où Barack Obama a téléphoné à Stephen Harper pour l'informer du premier délai posé par la situation au Nebraska, il semble que le gouvernement canadien se soit lancé dans une stratégie trop "personnel", voire de "confrontation", et que les capacités d'influence/résistance du Canada face aux États-Unis aient été surestimées. De plus, une

---

<sup>117</sup> Jason Fekete, Financial Post, *Tories aim to win Keystone converts with major U.S. ad offensive*, 14 mai 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/05/14/keystone-xl-pipeline-ads/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/05/14/keystone-xl-pipeline-ads/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>118</sup> John M. Broder, The New York Times, *Canadian Visits U.S. to Promote Oil Pipeline*, 9 avril 2013, En ligne: [http://www.nytimes.com/2013/04/10/us/canadian-official-in-us-to-push-keystone-xl.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/04/10/us/canadian-official-in-us-to-push-keystone-xl.html?_r=0), Page consultée le 3 juin 2014.

<sup>119</sup> Angela Greiling Keane, Eric Martin and Andrew Mayeda, Bloomberg Magazine, *Obama Gives No Ground on Keystone After Harper Meeting*, 20 février 2014, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2014-02-20/obama-gives-no-ground-on-keystone-after-harper-meeting.html>, Page consultée le 3 juin 2014.

porte s'était peut-être créée en 2012 lorsqu'Obama affirma qu'une meilleure régulation environnementale canadienne pourrait aider l'approbation du projet, mais rien de concret de la part du Canada n'a été fait.<sup>120</sup> Aussi, TransCanada n'a certainement pas amélioré les chances de succès en confrontant/menaçant, d'entrée de jeu, les propriétaires terriens du Nebraska. Bref, le Canada semble pour l'instant avoir « brûlé » les leviers possibles d'influence envers les États-Unis, et la dernière option face à ce projet semble être l'entente; l'attente d'une décision peut probable à court terme, et peut-être même l'entente de l'arrivée d'une nouvelle administration à Washington.

### 2.3 Conclusion:

En conclusion de cette partie, l'objectif était tout d'abord de montrer que le marché de l'énergie fossile canado-américain est intégré, et que le Canada est effectivement dans une position de dépendance en terme d'exportation de pétrole face aux États-Unis. Ensuite, on remarque que le cas Keystone est un exemple très concret montrant la complexité du processus décisionnel américain où les intérêts bureaucratiques (institutionnels), partisans et politiques sont divisés, et où l'administration actuelle (Obama) a su naviguer et utiliser les différents rapports (EPA, Département d'État) à son avantage pour en repousser la décision. De plus, du côté du Canada, on note que la stratégie ne s'est pas révélée gagnante, la "confrontation" semble avoir pris le dessus sur "l'accommodation".

Bref, avec les faits présentés ci-haut, comment peut-on espérer que le Canada soit en mesure d'influencer une prise de décision rapide de la part de l'administration Obama dans un contexte où même les acteurs domestiques américains en faveur du projet n'ont rien pu faire

---

<sup>120</sup> Robert Asselin, iPolitics, *On keystone Harper has no one to blame but himself*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.ipolitics.ca/2014/04/25/on-keystone-harper-has-no-one-to-blame-but-himself/>, Page consultée le 3 juin 2014.

jusqu'à présent pour accélérer le processus. En ce sens, le Canada n'a pour l'instant aucune réelle marge de manoeuvre face à la décision d'acceptation ou non. C'est pour cette raison que le gouvernement canadien devrait plutôt se concentrer sur des leviers internes dans le but de minimiser les risques liés à l'incertitude du projet Keystone.

### **Partie 3. Les leviers internes: l'investissement étranger et les infrastructures comme porte de sortie**

Avec les deux premières parties de ce papier, on remarque que l'industrie pétrolière est un facteur important pour la croissance économique canadienne et représente même un avantage comparatif potentiel dans le contexte international actuel en raison de la hausse de la demande énergétique provenant notamment de l'Asie. Aussi, on constate que le marché de l'énergie entre le Canada et les États-Unis est intégré et que la totalité (98 %) des exportations de pétrole canadien est pour l'instant destinée vers notre voisin au sud. Par contre, deux problèmes centraux viennent assombrir les perspectives de croissance de l'exploitation et de l'exportation du pétrole canadien. Premièrement, les États-Unis ont diminué leurs importations pétrolières lors des quatre dernières années suite à une "révolution" du schiste et un possible "boom" de production énergétique domestique.<sup>121</sup> Deuxièmement, l'acceptation du projet de l'oléoduc Keystone aux États-Unis est fortement incertaine, et le Canada n'est pas en position d'influencer cette décision. Ainsi, en agissant plutôt avec des leviers internes, le Canada serait en meilleure position pour contrebalancer les risques liés au contexte américain, et du même coup, qui sait, peut-être profiter du contexte de demande énergétique mondiale. En effet, l'investissement étranger et les infrastructures (oléoducs, ports) sont des leviers auxquels le gouvernement du Canada doit porter attention au niveau interne. Contrairement au dossier de l'oléoduc Keystone, et de son acceptation (ou non) de la part de l'administration américaine, ces deux domaines sont davantage à la portée du gouvernement canadien, et ils semblent respecter les critères et le cadre de l'approche fonctionnelle présentée en introduction. En effet, avec l'investissement étrangers et les infrastructures, le gouvernement du Canada ciblerait des canaux d'influence qui respectent

---

<sup>121</sup> EIA, *Imports: Petroleum and Others Liquids*, En ligne: <http://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=PET&s=WTTIMUS2&f=W>, Page consultée le 12 mai 2014.

davantage les capacités d'actions du gouvernement, surtout comparativement au cas de l'oléoduc Keystone, et pourrait tenter d'en tirer un avantage économique sur la scène internationale, et ce, malgré les limites d'influences associées au statut de puissance moyenne (*middle power*) du Canada.

En ce sens, dans cette troisième partie, une contextualisation (historique) des deux leviers (investissement étranger et infrastructures), sera d'abord présentée. Par la suite, des pistes de solutions seront proposées afin d'améliorer ces deux leviers de croissances de l'exploitation et de l'exportation du pétrole canadien. De plus, ces pistes de solutions seront appliquées au contexte canadien de prise de décision.

### 3.1 L'investissement étranger: l'exploitation des ressources pétrolières et le besoin considérable de capital:

Dans cette section, il sera question de présenter et d'analyser la situation canadienne concernant l'investissement étranger. Tout d'abord, un léger historique sera présenté. Par la suite, la problématique, voire le débat, entourant l'investissement étranger au Canada sera analysée. Enfin, cet aspect sera discuté plus spécifiquement dans le cadre de l'exploitation des ressources pétrolières canadiennes.

D'entrée de jeu, il semble important de noter que déjà en 2009, l'année où l'impact de la récession était le plus intense, l'investissement dans le domaine de l'énergie fossile (pétrole et gaz naturel) au Canada accaparait 25 % du total de l'investissement non résidentiel.<sup>122</sup> Ainsi, il est somme toute approprié d'affirmer que ce secteur, et l'investissement nécessaire pour le développer, occupe une part très importante de l'économie canadienne.

---

<sup>122</sup> Joseph Doucet, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012, p.2.

Ceci étant dit, pour revenir au cas de l'investissement direct étranger (IDE), il semble aussi de mise de noter que la législation concernant les IDE au Canada a connu et connaît une réalité plutôt ambiguë. En effet, depuis les années 1970, en fonction du parti politique au pouvoir, l'investissement étranger était parfois accueilli "négativement" et parfois "positivement".<sup>123</sup>

Tout d'abord, entre 1974 et 1985, donc lorsque Pierre Elliott Trudeau était premier ministre du Canada, son gouvernement était plutôt "hostile" aux IDE.<sup>124</sup> En effet, sous la *Loi de la révision des investissements étrangers* (FIRA), la logique du "bénéfice significatif" était appliquée dans l'acceptation ou le refus d'investissement étranger d'importance.<sup>125</sup> Une agence fédérale récemment créée avait pour mandat de vérifier les demandes de tous les investissements étrangers impliquant une acquisition d'une compagnie canadienne ou un investissement de type "greenfield" (un investissement dans le lancement d'un nouveau projet n'ayant aucun site de production préalablement).<sup>126</sup> Cette agence était vue par les investisseurs étrangers et certains acteurs canadiens comme étant une barrière considérable dans la mesure où les compagnies devaient prouver que l'investissement engendrerait un bénéfice significatif à l'économie canadienne.<sup>127</sup> Le problème avec cette loi était que le concept de bénéfice considérable était somme toute très subjectif, voire même politisé.<sup>128</sup> On note que le rejet d'investissements étrangers était relativement élevé durant cette période, surtout en comparaison aux pays semblables économiquement, comme l'Australie.<sup>129</sup> De plus, sous l'ère Trudeau, le Programme énergétique national (PEN) a été implanté pour favoriser la prise de contrôle de l'industrie énergétique par des intérêts canadiens. Cette politique a eu un impact négatif sur les actifs des

---

<sup>123</sup> Steven Globerman, Daniel M. Shapiro, «The impact of government policies on foreign direct investment: The Canadian experience», *Journal of International Business Studies*, 30, 3, p.513-532, 1999.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p.514

<sup>125</sup> *Idem.*

<sup>126</sup> *Ibid.*, p.516

<sup>127</sup> *Idem.*

<sup>128</sup> *Idem.*

<sup>129</sup> *Idem.*

investisseurs étrangers et plutôt positif sur les actifs des Canadiens dans le domaine. De cette politique, l'impact le plus important était plutôt au niveau de l'image dégagée par le Canada à l'époque : "expropriation" sans compensations adéquates.<sup>130</sup> Bref, sous Trudeau, l'investissement direct étranger était plutôt perçu négativement par le gouvernement.

Par la suite, un changement de direction important a eu lieu lorsque Brian Mulroney a pris le pouvoir en 1984 avec une nouvelle législation : *Loi sur Investissement Canada* (ICA). Avec cette nouvelle loi, un signal plus "positif" était lancé aux investisseurs étrangers, surtout en ce qui avait trait aux investissements de type "greenfield" et aux fusions-acquisitions.<sup>131</sup> Brian Mulroney déclarait : "Canada is open for business again".<sup>132</sup> En effet, le processus administratif d'évaluation était plus court et incluait moins de barrières. Le passage du FIRA au ICA a réduit les coûts pour les demandeurs, et il y a eu une légère hausse des IDE.<sup>133</sup> Dans la même ligne d'idée, le gouvernement Mulroney a aussi favorisé l'investissement étranger, plus particulièrement celui provenant des États-Unis, en concrétisant l'Accord de libre-échange canado-américain en 1989. Avec cet accord, on a remarqué un impact positif significatif en terme d'entrées de capitaux étrangers venant des États-Unis.<sup>134</sup> En somme, l'ère Mulroney est plutôt caractérisée comme ayant été accueillante envers les capitaux étrangers.

Malgré ce changement, l'ampleur des investissements étrangers au Canada n'a pas connu de hausse significative depuis les années 90, car le Canada est plutôt un investisseur net à

---

<sup>130</sup> *Ibid.*, p.518

<sup>131</sup> *Ibid.*, p.516

<sup>132</sup> James M. Spence, *Current Approaches to Foreign Investment Review in Canada*, 31 MCGILL L.J. 508, 508 (1985-1986).

<sup>133</sup> Steven Globerman, Daniel M. Shapiro, «The impact of government policies on foreign direct investment: The Canadian experience», *Journal of International Business Studies*, 30, 3, p.513-532, 1999, p.516

<sup>134</sup> *Ibid.*, p.515

l'étranger.<sup>135</sup> De plus, à long terme, proportionnellement aux autres pays, le Canada est en perte d'attraction des IDE.<sup>136</sup> On a remarqué une légère hausse de l'investissement étranger depuis 2007, notamment dans les ressources naturelles, mais le Canada n'a pas attiré significativement de l'investissement multinational.<sup>137</sup> En effet, 20 % des actifs canadiens sont contrôlés par des étrangers, et 60 % de ce contrôle est américain.<sup>138</sup> En terme de ratio avec le PIB, le Canada n'est pas classé parmi les premières destinations, et il est en perte en terme de part mondiale de ces investissements, se classant 26e sur 92 pays de référence.<sup>139</sup> De plus, concernant les "restrictions" aux investissements étrangers, le Canada se classe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE.<sup>140</sup>

Actuellement, malgré le fait que le gouvernement Harper prône une image où le Canada est ouvert aux investissements étrangers, certains évènements récents ont émis un signal plutôt mitigé. D'un côté, le gouvernement canadien a autorisé la transaction permettant l'achat de la compagnie Nexen, une entreprise dans le domaine pétrolier et gazier, par une entreprise étatique chinoise (CNOOC) en 2013.<sup>141</sup> Par contre, auparavant, en 2008, le gouvernement canadien a utilisé l'ICA pour bloquer l'acquisition de la compagnie aérospatiale MacDonald, Dettweiler and Associates Ltd. C'était la première fois depuis 1985 que l'ICA était utilisée pour empêcher un

---

<sup>135</sup> Matt Krzepkowski et Jack Mintz, «Canada's Foreign Direct Investment Challenge: Reducing Barriers and Ensuring a Level Field in Face of Sovereign Wealth Funds and States-Owned Enterprises», *The School of Public Policy*, Calgary, Volume 3, Issue 4, October 2010.

<sup>136</sup> The Conference Board of Canada, En ligne: <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/inwardfdi.aspx>, Page consultée le 20 avril 2014.

<sup>137</sup> *Idem*.

<sup>138</sup> Matt Krzepkowski et Jack Mintz, «Canada's Foreign Direct Investment Challenge: Reducing Barriers and Ensuring a Level Field in Face of Sovereign Wealth Funds and States-Owned Enterprises», *The School of Public Policy*, Calgary, Volume 3, Issue 4, October 2010, p.2

<sup>139</sup> The Conference Board of Canada, En ligne: <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/inwardfdi.aspx>, page consultée le 20 avril 2014.

<sup>140</sup> Philippe Bergevain et Daniel Schwanen, *Reforming the Investment Canada Act: Walk More Softly, Carry a Bigger Stick*, C.D. Howe Institute Commentary, Décembre 2011, p.7.

<sup>141</sup> Euan Rocha (Reuters), Financial Post, *CNOOC completes contentious \$15.1-billion acquisition of Nexen*, 25 février 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/02/25/cnooc-completes-contentious-15-1-billion-acquisition-of-nexen/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/02/25/cnooc-completes-contentious-15-1-billion-acquisition-of-nexen/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 18 juin 2014.

achat de la sorte.<sup>142</sup> Ensuite, en 2010, le gouvernement n'a pas approuvé l'achat de la compagnie Potash Corporation of Saskatchewan Inc. par l'australienne BHP Billiton Ltd en évoquant que cette transaction n'engendrerait pas un bénéfice net pour l'économie canadienne.<sup>143</sup> Bref, le gouvernement Harper semble prôner le libre-échange et l'ouverture du Canada aux investissements étrangers ; par contre, en terme d'actions concrètes, les dernières années semblent plutôt transmettre un signal mitigé. Malgré les changements<sup>144</sup> apportés à l'ICA en 2013, le critère de "bénéfice net" dans la révision d'investissement étranger est encore de mise. La problématique soulevée par la communauté internationale entourant ce critère, c'est qu'il est considéré comme manquant grandement de transparence et de constance dans l'acceptation ou non d'investissements étrangers.<sup>145</sup> En effet, avec la législation actuelle, le gouvernement canadien peut intervenir directement dans le processus de révision si l'investissement est considéré (subjectivement) comme étant un élément de sécurité ou d'intérêt national.<sup>146</sup> Par contre, les critères justifiant l'utilisation du *Règlement sur les investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale* et l'acceptation ou le refus potentiel sont inconnues de la

---

<sup>142</sup> Simone Collins, *Recent Decisions under the Investment Canada Act: Is Canada Changing its Stance on Foreign Direct Investment?*, 32 Nw. J.Int'l L. & Bus. 141 (2011), p.152

<sup>143</sup> Ian Austen, New York Times, *Canada Blocks BHP's Purchase of Potash*, 3 novembre 2010, En ligne: [http://www.nytimes.com/2010/11/04/business/global/04potash.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2010/11/04/business/global/04potash.html?_r=1), Page consultée le 2 juin 2014.

<sup>144</sup> Principaux changements: La révision d'investissements étrangers se fera lorsque le montant atteint 1 milliard de dollars au lieu de 330 millions de dollars. La révision primaire (draft regulation) est assujettie à une consultation publique de 30 jours. L'amendement permettra au Ministre de l'industrie de rendre public certaines parties du rapport d'approbation/refus. La révision continue d'être séparée en deux processus; un processus pour les investissements privés et un processus (sécurité nationale) pour les investissements venant d'entreprises étatiques. En ligne: [http://www.bennettjones.com/Publications/Updates/Canadian Government Announces Changes to the Investment Canada Act/](http://www.bennettjones.com/Publications/Updates/Canadian%20Government%20Announces%20Changes%20to%20the%20Investment%20Canada%20Act/), Page consultée le 18 juin 2014.

<sup>145</sup> Lawson A W Hunter, Ashley M Weber et Marisa Berwsick, «A Guide to Navigating Canada's Foreign Ownership Laws for New Investors», *Competition Law International*, janvier 2012, p.39.

<sup>146</sup> *Idem*.

part des investisseurs.<sup>147</sup> Bref, un certain retour aux aspects présents dans le FIRA (1974-85) s'est matérialisé récemment, et cela envoie un signal plutôt négatif aux investisseurs étrangers.<sup>148</sup>

Avec cet historique, on remarque que les gouvernements ont une influence très importante sur l'investissement étranger. Avec les différentes politiques, ils peuvent rendre le pays plus ou moins "attirant" face aux capitaux étrangers.<sup>149</sup> En effet, on remarque que le Canada a valsé entre un certain protectionnisme et un laissez-faire au cours des 40 dernières années face aux investissements étrangers. Ceci étant dit, selon Ying Fan et Lei Zhu, l'image, voire le signal, qu'un pays dégage avec une politique d'investissement étranger est un facteur très important lors d'une prise de décision effectuée par un investisseur.<sup>150</sup> En effet, le signal et l'image dégagés par un pays sont intégrés dans les modèles d'évaluation des différentes compagnies comme ayant un effet multiplicateur face aux autres critères.<sup>151</sup>

Dans le cas de l'investissement lié au développement et à la croissance de l'exploitation de l'énergie (pétrole des sables bitumineux), le principal problème est le manque de capital et d'entreprises canadiennes pouvant investir.<sup>152</sup> Les besoins d'investissement sont beaucoup plus élevés que les capacités nationales. En ce sens, l'investissement étranger est une nécessité.<sup>153</sup> Cet investissement peut venir de capitaux privés, mais aussi de capitaux étatiques, particulièrement chinois. De plus, comme mentionné plus haut, le domaine énergétique nécessite beaucoup de

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.38-39.

<sup>148</sup> Joe Bradford, «Investment Canada Act: We've seen this movie before», *Canadian Lawyer Mag*, En ligne: <http://www.canadianlawyermag.com/5065/Investment-Canada-Act-Weve-seen-this-movie-before.html>, 31 mars 2014.

<sup>149</sup> Steven Globerman, Daniel M. Shapiro, «The impact of government policies on foreign direct investment: The Canadian experience», *Journal of International Business Studies*, 30, 3, p.513-532, 1999, p. 513-515

<sup>150</sup> Ying Fan et Lei Zhu, «A real options based model and its application to China's overseas oil investment decisions», *Energy Economics*, 32 (2010), 627-637, p.630.

<sup>151</sup> *Idem.*

<sup>152</sup> Note prise lors de la conférence de Jean-Sébastien Rioux, *A Realistic Look at Canada's Energy Future*, 2 avril 2014, Université d'Ottawa (CIPS: événements).

<sup>153</sup> *Idem.*

capital dans les débuts d'un projet.<sup>154</sup> Ces investissements, du moins dans les dernières années, sont venus particulièrement des entreprises étatiques chinoises. Ainsi, ces investissements doivent passer par le processus de révision de l'ICA<sup>155</sup> et parfois par le *Règlement sur les investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale* qui sont caractérisés comme étant non transparents, non constants, et subjectifs.

De ce fait, le Canada aurait avantage à s'inspirer du modèle australien qui est beaucoup plus transparent et précis dans ces démarches d'approbation ou de refus d'investissements étrangers. En effet, l'Australie a apporté certains changements dans les dernières années, notamment en clarifiant le test que les entreprises privées ou étatisées ont à passer pour être acceptées. Par exemple, en Australie, il n'y a pas deux tests (catégories d'évaluation) possibles comme au Canada: bénéfice net et sécurité nationale. L'ensemble des demandes passe par le même test (l'intérêt national) et les critères sont très précis et transparents.<sup>156</sup> Une autre différence marquante est que dans le cas du Canada, les entreprises étrangères doivent démontrer que leurs investissements passent le test du bénéfice net, mais ce test n'est pas dévoilé publiquement.<sup>157</sup> À l'inverse, en Australie, c'est le gouvernement qui se doit de prouver cet aspect, et les conclusions sont accessibles au public.<sup>158</sup> Bref, étant donné que l'industrie pétrolière, particulièrement celle des sables bitumineux aura besoin, d'ici 2045, en moyenne de 30-40 milliards de dollars

---

<sup>154</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young, p.31

<sup>155</sup> Lawson A W Hunter, Ashley M Weber et Marisa Berwsick, «A Guide to Navigating Canada's Foreign Ownership Laws for New Investors», *Competition Law International*, January 2012, p.37.

<sup>156</sup> Philippe Bergevain et Daniel Schwanen, *Reforming the Investment Canada Act: Walk More Softly, Carry a Bigger Stick*, C.D. Howe Institute Commentary, Décembre 2011, p.11.

<sup>157</sup> *Idem.*

<sup>158</sup> *Idem.*

annuellement en investissement initial, de maintien et d'opération<sup>159</sup>, une politique facilitant l'investissement étranger, ou du moins rendant le processus transparent, est fortement suggérée.

### *Prise de décision*

En ce sens, en suivant les critères de l'approche fonctionnel, le gouvernement canadien devrait cibler les problèmes entourant l'investissement étranger afin de maximiser les chances de réussite dans le développement de projet pétrolier. Ainsi, le gouvernement est appelé à clarifier les conditions d'acceptation (ou de refus) dans la *Loi sur l'investissement étranger*. Cette clarification doit se faire au niveau du concept du "bénéfice net", soit en informant quels sont les critères précis à respecter pour qu'un investissement soit caractérisé de bénéfice net pour le Canada. De plus, une clarification est de mise lorsque la demande d'investissement étranger tombe sous le *Règlement sur les investissements susceptibles de porter atteinte à la sécurité nationale*. Contrairement à d'autres pays, le Canada ne fournit aucune information expliquant en quoi consiste l'évaluation de la sécurité nationale (*National Security Review*).<sup>160</sup> Bref, ce manque de transparence amène de l'incertitude au niveau des investisseurs étrangers.<sup>161</sup> Une réforme suivant le modèle australien serait ainsi avantageuse pour le Canada.

Une prise de décision concernant un amendement à la loi actuelle autorisant une plus grande transparence serait atteignable politiquement. En premier lieu, au niveau du cabinet ministériel, la plupart des ministres pourraient être d'accord, surtout dans une logique où la diversification économique vers l'Asie, ou ailleurs, est prônée. De plus, ce changement n'engendre aucun coût ministériel direct, et l'atteinte de l'équilibre budgétaire n'est pas menacée.

---

<sup>159</sup> Barry Munro et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young, p.32.

<sup>160</sup> Lawson A W Hunter, Ashley M Weber et Marisa Berwsick, «A Guide to Navigating Canada's Foreign Ownership Laws for New Investors», *Competition Law International*, January 2012, p.38-39.

<sup>161</sup> *Idem*.

Cependant, peut-être que certains ministres, voire députés, pourraient craindre l'effet électoral de la "vente" d'intérêts canadiens, surtout à des entreprises étatiques chinoises. En ce sens, face à l'électorat de ces députés, le gouvernement canadien devrait focaliser sur le fait que les éventuels changements auront pour objectif d'améliorer la transparence publique dans le processus d'évaluation. Par contre, du côté des investisseurs, ces changements auront pour objectif de clarifier le signal transmis et de le rendre plus positif. Ainsi, le même changement peut être interprété et véhiculé de manières différentes, face au public (électorat, investisseurs) ciblé. En deuxième lieu, le Parlement n'est pas un obstacle considérable à un amendement à la loi étant donné que le gouvernement actuel est majoritaire. Par contre, certaines contraintes pourraient se développer lors de la période de questions, car l'opposition officielle est plus réticente face à l'investissement étranger et au risque lié à la perte d'emplois. Cette période de questions parlementaire pourrait animer la couverture médiatique en défaveur de ce changement. En ce sens, en troisième lieu, le contrôle (framing) de la communication dans ce dossier est très important. En effet, comme mentionné plus haut, une flexibilité de l'investissement étranger, surtout chinois, pourrait être perçue comme la vente d'intérêts canadiens. En ce sens, il est important de bien informer la population et les médias sur les raisons et l'objectif derrière ce changement législatif, et focaliser sur le fait que le gouvernement désire améliorer la transparence du processus d'évaluation.

En somme, l'objectif de cette section était de démontrer que le Canada a certes un environnement d'investissements somme toute favorable : faibles risques, État de droit, etc. Par contre, même si des ajustements à l'ICA peuvent être perçus comme étant minimes en tant que déterminant de "l'environnement d'investissement", il semble que dans le secteur de l'énergie, où la révision sous le ICA est très présente étant donné les sommes d'argent investies, il serait

primordial que le Canada envoie un signal positif clair, ce qui peut faire la différence entre une concrétisation ou non d'un projet.

### 3.2 Les infrastructures de transport dans le domaine pétrolier : une porte de sortie inévitable

Comme mentionné dans la première partie, la découverte de ressources énergétiques au Canada et le début de son exploitation dans les années 1960 a engendré la construction d'infrastructures, notamment en terme de transport via les oléoducs. En effet, l'utilisation d'infrastructure de transport efficace et efficiente, tout en minimisant les risques environnementaux, par exemple avec les oléoducs, est un élément clé de la continuité de l'exploitation pétrolière canadienne.<sup>162</sup> Par contre, il y a actuellement un manque d'oléoducs au Canada. Pour être en mesure de poursuivre la croissance de l'exploitation et de l'exportation du pétrole, un renouvellement des infrastructures s'impose.<sup>163</sup> Le transport de pétrole a connu une croissance énorme au cours des derniers cinq ans, mais le support infrastructurel d'oléoducs n'a tout simplement pas suivi la cadence. Il est à ce jour incapable de fournir l'industrie convenablement et donc d'améliorer sa rentabilité.<sup>164</sup> En effet, comme mentionné plus tôt, on remarque que le transport ferroviaire de pétrole a connu une croissance sans précédent, passant dans les deux dernières années de 16 000 à 147 000 barils par jour au Canada.<sup>165</sup> Cette augmentation soudaine démontre très bien que la croissance de l'exploitation pétrolière est en hausse au pays, ce qui est une bonne nouvelle à priori, mais d'un autre côté cette situation engendre une pression énorme sur le réseau ferroviaire, ce qui peut nuire à d'autres secteurs de

---

<sup>162</sup> Joseph Doucet, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012, p.2.

<sup>163</sup> *Idem.*

<sup>164</sup> *Idem.*

<sup>165</sup> Radio-Canada, *Augmentation du transport ferroviaire des produits pétroliers au pays*, En ligne: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/07/06/001-train-petrole-megantic-explosion.shtml>, Page consultée le 12 mai 2004.

l'économie et augmenter malheureusement les risques d'accident comme celui de Lac-Mégantic. À titre d'exemple, l'hiver 2014 a été particulièrement pénible pour les producteurs de céréales canadiens, car ceux-ci ont subi des retards de livraison importants, notamment parce que le réseau était engorgé par la présence de wagons transportant plutôt du pétrole.<sup>166</sup> De ces faits, l'exportation potentielle de pétrole vers l'Ouest et l'Est serait nettement avantagée avec la construction de nouveaux oléoducs.<sup>167</sup> De plus, les infrastructures d'oléoduc atteignant les côtes (est et ouest) doivent être aussi accompagnées de ports pouvant accueillir des navires-citernes afin de concrétiser les possibilités d'exportations. Ainsi, dans cette section, cette problématique sera analysée en essayant de proposer des pistes de solution afin d'améliorer et d'accélérer la construction de nouveaux oléoducs qui seront en mesure d'assurer tout d'abord un transport interne efficace, mais aussi, permettre au pétrole canadien d'être exporté outre-mer.

En ce sens, le Canada serait en position pour contrebalancer le risque lié à la situation américaine, soit la hausse de la production pétrolière et le blocage de l'oléoduc Keystone, et ainsi profiter de la nouvelle donne internationale, soit la demande asiatique croissante et, possiblement, d'éventuelles opportunités européennes en raison des tensions avec la Russie. Dans cette section, le cas de l'oléoduc *Énergie Est* de la compagnie TransCanada sera tout d'abord brièvement présenté, car celui-ci est tout de même très récent et son analyse plus poussée serait quelque peu hypothétique. Par contre, par la suite le cas de l'oléoduc *Northern Gateway* de la compagnie Enbridge dans l'Ouest du pays sera analysé plus en profondeur afin de bien comprendre les enjeux liés au processus d'approbation d'un projet d'oléoduc au Canada. Avec ce projet, l'enjeu concernant le port d'accueil de l'oléoduc, celui de Kitimat, sera aussi brièvement analysé. Face à

---

<sup>166</sup> Radio-Canada, *Transport des grains : la Saskatchewan encourage le fédéral à adopter une loi d'urgence*, En ligne: <http://m.radio-canada.ca/regions/saskatchewan/2014/03/04/001-transport-grains-adoption-motion-soutien-loi-federale-urgente.shtml>, Page consultée le 29 mai 2014.

<sup>167</sup> Joseph Doucet, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012,

ces deux cas, l'objectif est de proposer des pistes de solutions afin de concrétiser et accélérer la construction d'oléoducs nécessaires à l'exportation du pétrole canadien vers d'autres destinations que les États-Unis.

### *L'Est: l'oléoduc Énergie Est de la compagnie TransCanada*

Au courant de cette année, TransCanada demandera à l'Office national de l'énergie d'approuver la construction (la portion du Québec et du Nouveau-Brunswick) et la conversion d'un oléoduc qui est actuellement utilisé pour le gaz naturel en oléoduc pouvant accueillir le pétrole brut des sables bitumineux de l'Alberta et le transporter vers l'Est du pays (voir la figure 6 ci-dessous).<sup>168</sup> En effet, cela permettrait au pétrole de l'Ouest d'atteindre les raffineries de la ville de Québec et de Saint-John pour une consommation domestique et potentiellement exporter ce pétrole outre-mer.<sup>169</sup> Les raffineries de l'Est (Québec, Saint-John) seront accompagnées d'installation pouvant accueillir des navires-citernes.<sup>170</sup> Par exemple, dans le cas de la ville de Québec, un réaménagement portuaire nécessitant un investissement d'environ 20 millions de dollars sera nécessaire.<sup>171</sup> Dans le cas du projet *Énergie Est*, la controverse concernant les ports d'attache à l'oléoduc semble moins élevée que le cas du *Northern Gateway*. En effet, les risques environnementaux liés aux voies navigables ne sont pas comparables. En ce qui concerne l'oléoduc même, le pétrole transporté augmentera les possibilités d'offre pour l'Est du Canada (le Québec et les provinces maritimes) qui s'approvisionne actuellement sur les marchés

---

<sup>168</sup> Matthew Philips, «Who Cares About Keystone XL», *Bloomberg Business Week*, 2 juin-8 juin 2014, p.15-16

<sup>169</sup> *Idem*.

<sup>170</sup> TransCanada, *Projet Oléoduc Énergie Est*, En ligne: <http://www.transcanada.com/oleoduc-energie-est.html>, Page consultée le 18 juin 2014.

<sup>171</sup> Martin Vallières, La Presse, *L'oléoduc risque de faire bouger les raffineries du Québec*, 2 août 2013. En ligne: <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201308/02/01-4676330-loleoduc-risque-de-faire-bouger-les-raffineries-du-quebec.php>, Page consultée le 18 juin 2014.

internationaux. La capacité estimée de cet oléoduc est de 1,1 million de barils par jour.<sup>172</sup> Bref, ce projet permettra de concurrencer, au niveau domestique, le pétrole brut venant d'outre-mer qui est présentement consommé dans l'Est du Canada, et potentiellement exporter le pétrole albertain.<sup>173</sup> En effet, le pétrole de l'Ouest canadien est actuellement moins cher que celui (outre-mer) raffiné présentement dans les installations de l'Est du Canada.<sup>174</sup>

Comparativement au projet Keystone XL, le processus d'approbation risque d'être considérablement plus facile étant donné que c'est Ottawa, via l'Office national d'énergie, qui a le dernier mot.<sup>175</sup> Ceci étant dit, malgré le fait que le processus de révision "devrait" être plus facile, car pour l'instant les provinces concernées sont généralement accueillantes et Ottawa est définitivement en faveur du projet, certains groupes de pression, notamment les Premières nations et les environnementalistes, pourraient ralentir le processus d'approbation et ainsi nuire au projet.<sup>176</sup> En effet, TransCanada a rencontré les membres des Premières nations à travers le pays pour tenter de créer un dialogue et faciliter l'acceptation du projet, mais rien n'est assuré pour la compagnie car les Premières nations ont plutôt affirmé qu'elles feront tout pour bloquer celui-ci et s'assurer que leurs droits constitutionnels soient respectés.<sup>177</sup> En effet, ce groupe de pression a l'opportunité la plus concrète pour nuire au projet puisqu'il peut utiliser le pouvoir juridique.<sup>178</sup> Cette problématique sera traitée davantage dans la prochaine section.

---

<sup>172</sup> TransCanada, *Projet Oléoduc Énergie Est*, En ligne: <http://www.transcanada.com/oleoduc-energie-est.html>, Page consultée le 18 juin 2014.

<sup>173</sup> Martin Vallières, *La Presse*, *L'oléoduc risque de faire bouger les raffineries du Québec*, 2 août 2013. En ligne: <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201308/02/01-4676330-oleoduc-risque-de-faire-bouger-les-raffineries-du-quebec.php>, Page consultée le 18 juin 2014.

<sup>174</sup> *Idem*.

<sup>175</sup> Shawn McCarthy, *First Nations prepare for fight against Energy East pipeline*, *The Globe and Mail*, 20 mai 2014, En ligne: <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/first-nations-prepare-for-fight-against-energy-east-pipeline/article18748066/>, Page consultée le 10 juin 2014.

<sup>176</sup> *Idem*.

<sup>177</sup> *Idem*.

<sup>178</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.10.

Bref, l'oléoduc Énergie-Est fait certainement partie de la stratégie de renouvellement d'infrastructure pour contrebalancer l'incertitude américaine dans le dossier Keystone. En effet, ce projet permettra une diversification dans les possibilités d'offres, tout d'abord avec l'Est du Canada, mais également avec une exportation outre-mer vers les autres marchés. Bien évidemment, l'exportation vers l'Europe est pour l'instant très hypothétique, mais les tensions actuelles entre l'Europe et la Russie (son principal fournisseur) laissent penser que l'option du pétrole canadien pour l'Europe est sur la table.<sup>179</sup>

Ceci étant dit, d'emblée ce projet devrait se concrétiser somme toute facilement. Par contre, comme on le constatera dans la prochaine section, avec l'exemple de l'oléoduc de la compagnie Enbridge (Northern Gateway), le processus de révision peut être très long et l'approbation sera certainement plus difficile qu'anticipée.

Figure 6. Carte: Projet d'oléoduc Énergie Est<sup>180</sup>



<sup>179</sup> Yadullah Hussain, «Europe softens stance on Canada's oil sands as relations with Russia sour», *Financial Post*, 6 mai 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/05/06/europe-softens-stance-on-canadas-oil-sands-as-relations-with-russia-sour/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/05/06/europe-softens-stance-on-canadas-oil-sands-as-relations-with-russia-sour/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 12 juin 2014.

<sup>180</sup> En ligne: <http://www.canadianprogressiveworld.com/2014/02/08/energy-east-pipeline-increase-canadas-greenhouse-gas-emissions/- .U5cn1JR5Me8>

*L'Ouest: l'oléoduc Northern Gateway de la compagnie Enbridge*

Tout d'abord, en ce qui a trait à l'atteinte du pétrole canadien (albertain) vers la côte du Pacifique, sans même considérer l'aspect stratégique de minimisation des risques face à la situation américaine, il est estimé que financièrement, les revenus potentiels sont d'environ 10 \$ de plus par baril de pétrole que ceux encaissés actuellement.<sup>181</sup> En effet, comme mentionné précédemment, l'accès aux marchés asiatiques permettrait au Canada de diversifier ses clients et de pouvoir vendre son pétrole aux prix mondiaux, qui sont plus élevés que le prix de vente américain.

Malgré les gains économiques, il n'y a toujours pas d'oléoduc pouvant soutenir l'envoi de pétrole vers la côte du Pacifique, et de ce fait l'atteinte des marchés asiatiques en pleine croissance. En effet, un projet d'oléoduc (voir la figure 7 ci-dessous) a été proposé par la compagnie Enbridge en 2006 au gouvernement fédéral et celui-ci vient tout récemment (le 17 juin 2014) d'être approuvé sous condition de respecter 209 conditions environnementales, de sécurité, etc.<sup>182</sup> Ce projet permettrait de transporter le pétrole albertain vers un terminal côtier où le pétrole serait entreposé pour être ensuite expédié par bateau vers l'Asie.<sup>183</sup> En effet, ce terminal côtier serait installé aux abords du port de Kitimat qui peut accueillir des navires-citernes étant donné ses eaux profondes.<sup>184</sup> Cet oléoduc aurait une capacité de transport atteignant 525 000 barils par jour.<sup>185</sup> De plus, parallèlement à cet oléoduc de pétrole, un autre oléoduc serait installé

---

<sup>181</sup> Joseph Doucet, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012, p.2.

<sup>182</sup> Jeff Lewis, Financial Post, *Northern Gateway pipeline approved by federal government with conditions*, 17 juin 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/06/17/northern-gateway-oil-pipeline-approved-tuesday/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/06/17/northern-gateway-oil-pipeline-approved-tuesday/?_lsa=31a6-e5e4), Page consulté le 18 juin 2014.

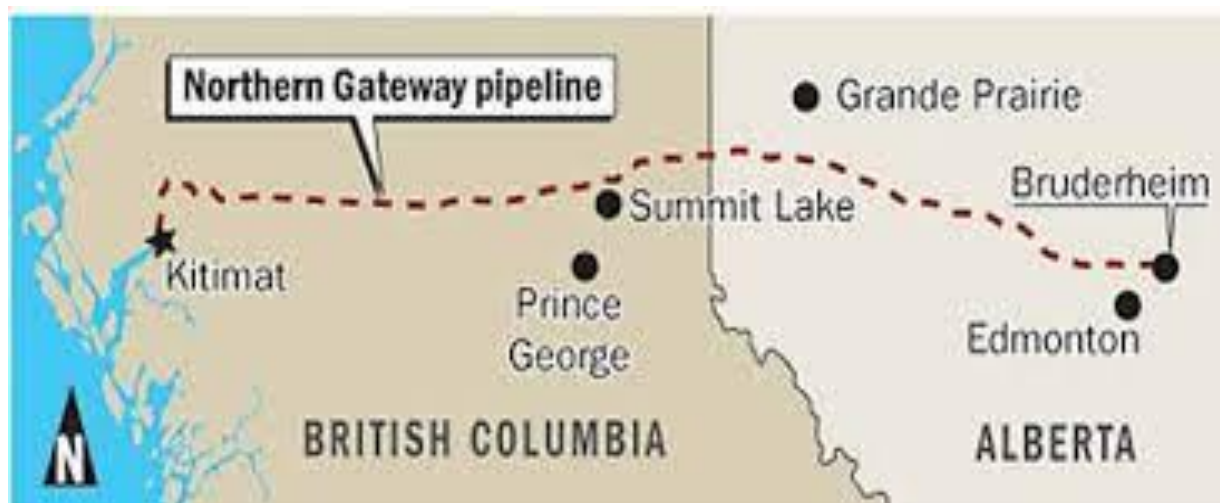
<sup>183</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.2-3

<sup>184</sup> Port de Kitimat, En ligne: <http://www.kitimat.ca/EN/main/business/invest-in-kitimat/port-of-kitimat.html>, Page consultée le 19 juin 2014.

<sup>185</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.2-3

pour fournir plus facilement, en sens inverse, le gaz naturel condensé nécessaire à l'exploitation des sables bitumineux.<sup>186</sup>

Figure 7. Carte: Projet d'oléoduc Enbridge Northern Gateway<sup>187</sup>



Dans ce projet d'oléoduc, on remarque que plusieurs intérêts différents sont en jeu. Premièrement, au niveau provincial, il y a une polarisation de l'opinion publique entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, car essentiellement, les bénéfices économiques seraient concentrés en Alberta, mais les risques environnementaux seraient présents en Colombie-Britannique.<sup>188</sup> De plus, en Colombie-Britannique, on craint que le transport par bateau (pétrolier) augmente les risques de déversement sur des zones aquatiques fragiles; près du port de Kitimat.<sup>189</sup> Face à cette tension entre les deux provinces, la place du gouvernement fédéral est aussi importante, car même si normalement les ressources naturelles sont une juridiction

<sup>186</sup> *Idem.*

<sup>187</sup> En ligne: <http://www.2b1stconsulting.com/canadian-northern-gateway-pipeline-to-benefit-from-us-shale-gas-pressure/>

<sup>188</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012, p.10.

<sup>189</sup> *Idem.*

provinciale, étant donné que l'oléoduc croise la frontière de ces deux provinces, le rôle du fédéral s'applique avec la *Loi sur l'office national de l'énergie*.<sup>190</sup>

Deuxièmement, les groupes environnementaux sont très présents dans ce dossier, car ceux-ci critiquent le projet dans la mesure où des fuites potentielles pourraient surgir dans les nombreuses réserves naturelles que l'oléoduc traverserait. De plus, il y a un risque de fuites potentielles dans les installations d'entreposage qui se retrouveraient sur les côtes du Pacifique. Enfin, les risques associés au transport par bateaux dans des zones maritimes étroites et fragiles sont aussi soulevés par les groupes environnementaux.<sup>191</sup> En ce sens, la stratégie utilisée par ces groupes (par exemple : ForestEthics, BC-based group Dogwood et Greenpeace) a été tout d'abord de s'inscrire au processus de consultation publique de l'évaluation du projet, et ensuite de galvaniser l'opinion publique avec des rapports, des sondages, l'utilisation de médias sociaux et l'évènement "mob the mic" qui a ralenti considérablement les consultations publiques.<sup>192</sup>

Troisièmement, les membres des Premières nations, notamment sous le groupe nommé "Coastal First Nation", se sont aussi impliqués dans le processus d'évaluation lors d'audiences publiques, et ils ont manifesté leur mécontentement à plusieurs reprises en affirmant qu'ils ont droit de regard sur les portions de l'oléoduc passant sur leurs territoires ancestraux.<sup>193</sup> Ce groupe d'intérêt est particulièrement important dans le processus d'approbation du projet, car techniquement ceux-ci ont un potentiel légal véritable dans la mesure où ils ont la possibilité de contester la décision finale d'approbation, et le tracé de l'oléoduc, à la Cour suprême du Canada

---

<sup>190</sup> *Ibid.*,p.11.

<sup>191</sup> *Ibid.*,p.9.

<sup>192</sup> *Idem.* "mob the mic": «La campagne du groupe "mob the mic" a été l'une des plus importante en terme de participation de la population canadienne à des auditions publiques pour l'approbation d'un projet. Cet organisme encourageait le public à s'enregistrer aux auditions publiques du processus de révision du projet d'oléoduc *North Gateway* de la compagnie Enbridge pour faire une présentation oral. Le succès de cette mobilisation réside dans le fait que plus de 4000 personnes se sont inscrites aux auditions publiques.» (Traduction libre)

<sup>193</sup> *Ibid.*,p.10.

étant donné leurs droits constitutionnels.<sup>194</sup> En effet, les autres groupes d'intérêts, par exemple les environnementalistes, sont tout de même limités légalement en terme de contestation.<sup>195</sup> Par contre, comme dans le cas du projet Keystone aux États-Unis, les Premières nations au Canada peuvent utiliser les tribunaux face aux décisions du gouvernement fédéral canadien lorsque leurs territoires ancestraux sont touchés. En effet, tout suite après l'annonce d'approbation du gouvernement canadien le 17 juin 2014, les groupes d'intérêts des Premières nations ont annoncé leur intention de recourir aux tribunaux pour contester l'approbation.<sup>196</sup>

#### *Approbation des projets d'oléoduc: suggestions pour améliorer le processus*

En ce sens, avec ces intérêts et pressions divergents à certains égards, le gouvernement du Canada, qui est plutôt en faveur de l'oléoduc, tente de concrétiser ce projet, mais les "obstacles" sont de mise. Afin de maximiser les chances de réussite dans l'Ouest, et d'accélérer le processus pour d'éventuels projets d'oléoducs ailleurs au pays, par exemple celui d'*Énergie Est*, Joseph Doucet propose quelques pistes de solutions.<sup>197</sup> De manière générale, cet auteur stipule que le gouvernement fédéral devrait revoir le processus d'approbation afin d'améliorer son efficacité en terme de rapidité.<sup>198</sup>

Premièrement, le processus d'évaluation, lorsqu'un nouvel oléoduc, une extension ou un inversement croisant une frontière provinciale ou nationale est demandé, tombe sous la *Loi sur l'Office national de l'énergie*.<sup>199</sup> À l'intérieur de cette loi, il est prévu que chaque ministère ou

---

<sup>194</sup> *Idem.*

<sup>195</sup> *Idem.*

<sup>196</sup> CBC News, *Northern Gateway pipeline's next battle is in the courts*, 18 juin 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/northern-gateway-pipeline-s-next-battle-is-in-the-courts-1.2678741>, Page consultée le 18 juin 2014.

<sup>197</sup> Joseph Doucet, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012

<sup>198</sup> *Idem.*

<sup>199</sup> *Ibid.*, p.6

agence affecté par le projet (par exemple, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, Transport Canada) soit impliqué dans le processus. En effet, ces différentes institutions doivent toutes produire une étude environnementale dans leur domaine propre avant que l'approbation ou le refus soit officialisé.<sup>200</sup> Ceci étant dit, selon Doucet, cette formule peut poser problème en terme de coordination des acteurs gouvernementaux impliqués, et engendrer des délais considérables.<sup>201</sup> En effet, la demande du projet de l'oléoduc de la compagnie Enbridge a été déposée en 2006 et l'approbation vient tout juste d'être divulgué par le gouvernement canadien.<sup>202</sup> Pour contrer ce problème de coordination, et de facto de délai, le gouvernement fédéral a créé en 2008 un *Bureau de gestion des grands projets* afin de coordonner les différentes études fournies par les agences et ministères concernés.<sup>203</sup> Par contre, malgré le fait que ce Bureau puisse coordonner le projet, voire les différentes études, il n'est pas possible pour cet organisme d'imposer des délais précis afin de rendre le processus plus rapide.<sup>204</sup> Bref, avec la création du *Bureau de gestion des grands projets*, une meilleure coordination entre les acteurs gouvernementaux est certainement de mise, mais les délais dans le processus d'évaluation restent toujours aussi élevés que lors des anciennes demandes d'oléoduc. Il y a donc peu d'amélioration.<sup>205</sup>

Deuxièmement, un autre facteur ralentissant considérablement les délais d'approbation/refus est celui des consultations publiques. Bien évidemment, cette étape est importante en terme de transparence et de sensibilisation des acteurs, mais, selon Doucet, cette partie du processus devrait se focaliser sur les acteurs étant directement touchés par le projet.<sup>206</sup>

---

<sup>200</sup> *Idem.*

<sup>201</sup> *Ibid.*, p.8

<sup>202</sup> *Ibid.*, p.9

<sup>203</sup> *Ibid.*, p.6

<sup>204</sup> *Ibid.*, p.9

<sup>205</sup> *Ibid.*, p.9-10

<sup>206</sup> *Ibid.*, p.12-13

En effet, il est suggéré de n'impliquer que les acteurs directement touchés par le projet afin de maximiser les chances de conclure des ententes à "l'amiable" (*settlements*), et ainsi accélérer le processus d'approbation.<sup>207</sup> De plus, les autorités tenant les audiences publiques devraient définir et prioriser les enjeux (sujets) de la discussion, soit en discutant des impacts directs du projet, car trop souvent ces processus de consultation sont utilisés par les acteurs comme tremplin politique pour des causes beaucoup plus larges. En effet, selon Doucet, « It is simply not efficient or effective to attempt to solve broad, far-reaching societal challenges, such as First Nation land claims or greenhouse gas emissions policy, through individual project reviews ». <sup>208</sup>

Avec les propositions ci-haut, on réalise bien que l'auteur a un objectif clair dans ces suggestions, que ses propositions ont pour but de réduire le temps de révision et les acteurs impliqués. En effet, forcé est de constater que les processus d'évaluation, incluant celui de l'oléoduc Enbridge dans l'Ouest, sont extrêmement longs et incertains, et que les conséquences sur l'industrie pétrolière et l'économie canadienne, surtout en terme de possibilité d'exportation, sont négatives. Ainsi, afin de remédier à ce problème, le gouvernement Harper a passé une loi (C-38) en 2012, et celle-ci s'est inspirée grandement des propositions de Doucet. Par contre, malgré cette loi, qui sera effective que pour les prochaines demandes de projets d'oléoduc, un aspect très important reste sur la table, soit la relation à long terme avec les Premières nations. En effet, comme mentionné précédemment, celles-ci ont la possibilité, avec leurs droits constitutionnels, de contester les conclusions d'un processus d'évaluation au niveau juridique.<sup>209</sup> En ce sens, la compagnie Enbridge a récemment mandaté Jim Prentice, ancien ministre conservateur, pour

---

<sup>207</sup> *Ibid.*, p.10

<sup>208</sup> *Ibid.*, p.13

<sup>209</sup> George Hoberg, Andrea Rivers et Geoff Salomons, [\*Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States\*](#), University of British Columbia, juin 2012, p.9

discuter, voire négocier, avec les Premières nations du projet Enbridge.<sup>210</sup> Selon lui, de tels projets ne verront jamais le jour si les Premières nations ne sont pas impliquées dès le début, et si un partenariat économique avec celles-ci n'est pas créé.<sup>211</sup>

### *Prise de décision*

En ce sens, dans ce dossier, en suivant encore une fois les principes de l'approche fonctionnelle, soit de cibler des leviers réalistes, il est suggéré au gouvernement canadien d'améliorer le processus d'approbation dans la demande de construction d'oléoduc pétrolier. Cette amélioration doit se faire au niveau de la rapidité d'approbation (ou refus). L'efficience institutionnelle (ministères et agences) serait de mise en donnant le mandant au *Bureau de gestion des grands projets* d'imposer des échéanciers plus courts. De plus, les consultations publiques comprises dans le processus d'approbation doivent être limitées aux acteurs directement touchés et se focaliser sur les enjeux directs. Finalement, la relation entre le gouvernement et les Premières nations doit être harmonieuse, voire améliorée, notamment en favorisant des ententes à l'amiable (*settlement*) et des ententes économiques, notamment en terme d'emplois.

Pour se faire, en premier lieu, le support du cabinet ministériel est facilement atteignable, surtout si l'on considère les aspects développés dans la loi C-38 qui ont déjà traité de la question, et le fait que les coûts budgétaires de cette politique sont peu élevés. Cependant, en deuxième lieu, un risque est présent au niveau médiatique, donc le gouvernement et la compagnie Enbridge doivent s'assurer de bien communiquer lors des points de presse ou de la période de questions

---

<sup>210</sup> CBC News, *Enbridge taps Jim Prentice to rescue Northern Gateway First Nations talks*, 5 mars 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/enbridge-taps-jim-prentice-to-rescue-northern-gateway-first-nations-talks-1.2560859>, Page consultée le 5 juin 2014.

<sup>211</sup> *Idem*.

dans le cas du gouvernement leur "bonne foi" avec les Premières nations depuis le début du processus. En effet, il est important de rappeler que la compagnie Enbridge a tenu plus de 2000 réunions et 43 assemblés (open house) avec les Premières nations.<sup>212</sup> Aussi, mentionner le fait que la compagnie a offert aux Premières nations d'être propriétaire du projet à une hauteur de 10 %, en ce sens, les bénéfices leurs serait partagés.<sup>213</sup> De plus, il faudrait mettre de l'avant que les Premières nations ont été invitées à participer au développement des plans d'action en cas d'urgence<sup>214</sup>. Dans la même ligne d'idée, face à la population canadienne en général, le gouvernement canadien est appelé à se distancer de l'approbation récente en évoquant que celle-ci respecte les recommandations du panel d'étude (processus de révision) indépendant et les 209 conditions imposées à la compagnie Enbridge lors de la construction de l'oléoduc. En outre, en ce qui concerne la controverse par rapport au port de Kitimat et les risques environnementaux, et la possibilité d'utiliser le Port de Prince Rupert au lieu de celui de Kitimat, le gouvernement doit continuer d'évoqué que ce port (Prince Rupert) n'est pas plus sécuritaire, et que des études scientifiques et géologiques le confirme.<sup>215</sup> <sup>216</sup> Aussi, une déviation de l'oléoduc vers le port de Prince Rupert nécessiterait la négociation avec d'autres communautés autochtones, car ce tracé passerait sur d'autres territoires ancestraux.<sup>217</sup> Finalement, le gouvernement lancerait une image d'incrédibilité s'il acceptait, après 8 ans de processus de révision et d'étude scientifique, de changer du jour au lendemain un nouveau tracé proposé par Enbridge. Bref, cette option doit être

---

<sup>212</sup> Enbridge, Northern Gateway, En ligne: <http://www.gatewayfacts.ca/benefits/first-nations/>, Page consultée le 19 juin 2014.

<sup>213</sup> *Idem.*

<sup>214</sup> *Idem.*

<sup>215</sup> Robin Rowland, Huff Post British Columbia, *Get Over it! A Pipeline to Prince Rupert Is Bust*, 17 août 2012, En ligne: [http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline\\_b\\_1776518.html](http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline_b_1776518.html), Page consultée le 20 juin 2014.

<sup>216</sup> Enbridge, Northern Gateway: En ligne: <http://www.gatewayfacts.ca/environmental-responsibility/marine-protection/>, Page consultée le 20 juin 2014.

<sup>217</sup> Robin Rowland, Huff Post British Columbia, *Get Over it! A Pipeline to Prince Rupert Is Bust*, 17 août 2012, En ligne: [http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline\\_b\\_1776518.html](http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline_b_1776518.html), Page consultée le 20 juin 2014.

écartée. Troisièmement, face aux possibilités de recours judiciaires de la part des Premières nations, comme suggérer par Joseph Doucet, le gouvernement fédéral et la compagnie Enbridge doivent essayer de négocier préalablement des ententes à l'amiable avant que les litiges atteignent les tribunaux.

### 3.3 Conclusion

Pour conclure cette troisième partie, on remarque que les leviers internes (investissements étrangers et infrastructures) peuvent être utilisés pour contrebalancer les risques liés à la situation américaine afin de s'assurer d'une croissance dans l'exploitation et l'exportation du pétrole canadien. Par contre, on remarque aussi que certains changements législatifs et procéduraux, face à l'investissement étranger et aux infrastructures d'oléoducs, doivent être mis en place afin d'améliorer l'efficacité de ces leviers. En effet, du côté de l'investissement étranger, il est noté que le signal dégagé par un pays est très important pour attirer des investisseurs. Et dans le cas de l'industrie pétrolière canadienne, ces investisseurs sont une nécessité. En ce qui concerne les infrastructures, une réforme dans le processus de révision et de préparation des projets, surtout dans la relation avec les Premières nations à court et à long terme, permettrait peut-être d'accélérer la construction d'oléoducs afin de diversifier l'exportation canadienne, par exemple vers l'Asie et potentiellement l'Europe.

## Conclusion

En conclusion, l'objectif derrière ce papier était de tenter de répondre à la question lancée en introduction; face au contexte énergétique américain actuel, comment le Canada peut-il favoriser, voire maintenir, la croissance de l'exploitation et de l'exportation du pétrole canadien ? Plus précisément, quelles sont les alternatives, voire la stratégie, que le gouvernement canadien et l'industrie pétrolière peuvent mettre de l'avant pour minimiser les risques face à ce nouveau contexte ?

Tout d'abord, la réponse à cette question n'est certainement pas unique, mais l'angle d'approche dans ce papier était de positionner l'industrie pétrolière canadienne comme un aspect, voire un moteur, central du développement économique du pays. En ce sens, en acceptant comme prémisse que cette industrie et les revenus qui en suivent font partie de "l'intérêt national" du Canada, il est somme toute justifié de tenter de proposer une stratégie afin de maximiser les chances de continuité dans ce domaine. En effet, cette logique s'inscrit dans le cadre proposé par Steven Kendall Holloway qui stipule que l'intérêt national n'est à la base qu'un concept abstrait qui est soumis à des choix, à une priorisation. Par la suite, ce concept se matérialise lorsqu'un pays comme le Canada développe des politiques domestiques ou étrangères, voire même des stratégies, afin que la réalité des idées (intérêt national) passe à la réalité du pratique.

Ceci étant dit, la problématique centrale de ce papier se traduit par l'incertitude américaine en matière énergétique, et plus précisément pétrolière, car ce pays est actuellement en transformation dans la mesure où leur production intérieure augmente, et qu'ainsi leur besoin d'importation diminue. De plus, le projet d'oléoduc Keystone XL qui permettrait de concrétiser, voire améliorer, les possibilités d'exportation pétrolière aux États-Unis est retardé depuis 6 ans, et une décision d'approbation de l'administration américaine actuelle est plus qu'incertaine. Étant

donné que le Canada est le fournisseur le plus important aux États-Unis, mais que du côté canadien les États-Unis sont l'unique client, la situation présentée ci-haut pourrait s'avérer critique en terme de poursuite de l'exploitation et de l'exportation du pétrole canadien.

Par conséquent, afin de minimiser les risques face au contexte américain, et en acceptant que le Canada n'a actuellement aucun levier d'influence face à l'acceptation de l'oléoduc Keystone, le Canada devrait opter pour une stratégie d'action interne où les chances de succès sont plus élevées. En effet, cette matérialisation de l'intérêt national (poursuite de l'exploitation/exportation malgré le contexte américain) se traduit en deux politiques (leviers); l'investissement étranger et la construction d'oléoducs permettant l'accès à d'autres marchés internationaux. Par contre, pour que ces leviers soient utilisables à leur "plein" potentiel, quelques changements sont suggérés. En ce qui concerne l'investissement étranger, une plus grande transparence dans le processus de révision serait de mise pour dégager un signal plus positif face aux éventuels investisseurs. Du côté des projets d'oléoducs, le processus d'approbation devrait être plus efficient, voire plus rapide, et la relation avec les Premières nations devrait être grandement améliorée afin de prévenir des contestations judiciaires pour les projets actuels et futurs.

Bien évidemment, l'approche proposée dans ce papier et l'intérêt national choisi, soit la poursuite de l'exploitation pétrolière et de son exportation, sont subjectifs et teintés d'un point de vue clairement établi d'entrée de jeu. Sans vouloir avancer que toute autre option de développement économique n'est pas possible au Canada pour contre-balancer l'incertitude américaine, ce papier avait comme but de rappeler que l'exploitation des ressources naturelles, dans ce cas le pétrole, reste un élément clé du développement économique et de l'intérêt national canadien. Ainsi, pour ce faire, le Canada doit se munir d'une stratégie réaliste et efficace, et admettre que les possibilités de succès dans le commerce international sont de plus en plus

limitées, car la compétition venant des autres pays développés reste présente, notamment celle des États-Unis, et que la compétition des pays « émergents » se concrétise. Ceci étant dit, en tant que pays catégorisé de "puissance moyenne", le Canada a tout de même des avantages comparatifs utilisables sur la scène internationale, et force est de constater que l'exploitation pétrolière fait, pour l'instant, partie de ceux-ci.



## Bibliographie:

Argitis, Theophilos, Financial Post, *If Barack Obama doesn't approve the Keystone pipeline, another president will, says Stephen Harper*, 10 février 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/02/10/keystone-oil-pipeline-harper/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/02/10/keystone-oil-pipeline-harper/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 3 juin 2014.

Asselin, Robert, iPolitics, *On keystone Harper has no one to blame but himself*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.ipolitics.ca/2014/04/25/on-keystone-harper-has-no-one-to-blame-but-himself/>, Page consultée le 3 juin 2014.

Austen, Ian, New York Times, *Canada Blocks BHP's Purchase of Potash*, 3 novembre 2010, En ligne: [http://www.nytimes.com/2010/11/04/business/global/04potash.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2010/11/04/business/global/04potash.html?_r=1), Page consultée le 2 juin 2014.

Barthe, Sébastien, *Le leadership et le style présidentiel*, Dans: *Théorie de la politique étrangère américaine*, Les presses de l'Université de Montréal, p.387-420.

Bergevain, Philippe et Daniel Schwanen, *Reforming the Investment Canada Act: Walk More Softly, Carry a Bigger Stick*, C.D. Howe Institute Commentary, Décembre 2011.

BP, Global insights, En ligne: <http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/energy-economics/energy-outlook/country-and-regional-insights/energy-outlook-insights.html>, Page consultée le 5 avril, 2014.

Bradford, Joe, *Canadian Lawyer Mag*, Investment Canada Act: «We've seen this movie before», En ligne: <http://www.canadianlawyermag.com/5065/Investment-Canada-Act-Weve-seen-this-movie-before.html>, 31 mars 2014.

Burney, Derek, *Winning in a Changing World: Canada and Emerging Market*, iPolitics, 2012.

Broder, John M., The New York Times, *Canadian Visits U.S. to Promote Oil Pipeline*, 9 avril 2013, En ligne: [http://www.nytimes.com/2013/04/10/us/canadian-official-in-us-to-push-keystone-xl.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2013/04/10/us/canadian-official-in-us-to-push-keystone-xl.html?_r=0), Page consultée le 3 juin 2014.

Canadian Association of Petroleum Producers, *About Canada Oil Sand*. octobre 2011.

Canadian Center for Energy Information, *Evolution of Canada's Oil and Gaz Industry*, 2012

CBC News, *Harper won't take no for an answer on Keystone XL*, 26 septembre 2013, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/harper-won-t-take-no-for-an-answer-on-keystone-xl-1.1869439>, Page consultée le 3 juin 2014.

CBC News, *Northern Gateway pipeline's next battle is in the courts*, 18 juin 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/northern-gateway-pipeline-s-next-battle-is-in-the-courts-1.2678741>, Page consultée le 18 juin 2014.

CBC News, *Time for Obama to make up his mind on Keystone XL, Baird says*, 15 janvier 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/time-for-obama-to-make-up-his-mind-on-keystone-xl-baird-says-1.2498141>, Page consultée le 4 juin 2014.

CBC, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/business/why-canada-just-pumps-out-cheap-oil-1.1222379>

CBC News, *Nebraska ruling may delay Keystone XL decision, says U.S. official*, 21 février 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/canada/calgary/nebraska-ruling-may-delay-keystone-xl-decision-says-u-s-official-1.2546739>, Page consultée le 23 mai 2014.

CBC News, *Enbridge taps Jim Prentice to rescue Northern Gateway First Nations talks*, 5 mars 2014, En ligne: <http://www.cbc.ca/news/politics/enbridge-taps-jim-prentice-to-rescue-northern-gateway-first-nations-talks-1.2560859>, Page consultée le 5 juin 2014.

Chapnick, Adam, «The Middle Power», *Canadian Foreign Policy*, vol. 7, n° 2, 1999.

Corbo, Claude, *Les États-Unis d'Amérique: Les institutions politiques*, Éditions Septentrion, Québec, 2007, 445 pages.

CNN. En ligne: "[Oil, money and politics: EPA snags Keystone XL pipeline](#)", 23 avril 2013. Page consultée le 18 mai 2014.

Collins, Simone, *Recent Decisions under the Investment Canada Act: Is Canada Changing its Stance on Foreign Direct Investment?*, 32 Nw. J.Int'l L. & Bus. 141 (2011).

CPAC, *Pipeline Politics*, 31 janvier 2014, [file://localhost/En ligne/ http://www.cpac.ca/en:highlight:pipeline-politics;](file://localhost/En%20ligne/http://www.cpac.ca/en:highlight:pipeline-politics;) Vidéo consulté le 3 juin 2014.

Daly, Matthew, *Deseret News*. *Associated Press*. "[GOP bill would force action on Canada oil pipeline](#)". 30 novembre 2011, Page consultée le 18 mai 2014.

David, Charles-Philippe, *Théorie de la politique étrangère américaine; Théories bureaucratiques du processus décisionnel*, Les presses de l'Université de Montréal, 2012, p.456-457.

Doucet, Joseph, *Unclogging the Pipes: Pipeline Reviews and Energy Policy*, C.D. Howe Institute, Commentary No. 342, 2012.

Edmonton Sun, *Alberta and Saskatchewan premiers plan energy strategy before Keystone push*, 27 février 2013, En ligne: <http://www.edmontonsun.com/2013/02/27/alberta-and-saskatchewan-premiers-plan-energy-strategy-before-keystone-push>, Page consultée le 3 juin 2014.

EIA, Imports: Petroleum and Others Liquids, En ligne: <http://www.eia.gov/dnav/pet/hist/LeafHandler.ashx?n=PET&s=WTTIMUS2&f=W>, Page consultée le 12 mai 2014.

Fan, Ying et Lei Zhu, Areal options based model and its application to China's overseas oil investment decisions, *Energy Economics*, 32 (2010), 627-637, p.630.

Fekete, Jason, Financial Post, *Tories aim to win Keystone converts with major U.S. ad offensive*, 14 mai 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/05/14/keystone-xl-pipeline-ads/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/05/14/keystone-xl-pipeline-ads/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 3 juin 2014.

Flavel, Christopher. Bloomberg Magazine, *No Keystone XL? Blame Canada*, 25 avril 2014, En ligne: <http://www.bloombergtv.com/articles/2014-04-25/no-keystone-xl-blame-canada>, Page consultée le 3 juin 2014.

Gattinger, Monica et Geoffrey Hale, *Borders and Bridges ; Canada's Policy Relations in North America*, Oxford University Press, Toronto, 2010, 399 pages.

Globerman, Steven, Daniel M. Shapiro, The impact of government policies on foreign direct investment: The Canadian experience, *Journal of International Business Studies*, 30, 3, p.513-532, 1999.

Greenspon, Edward, Bloomberg Magazine, *How Obama Shocked Harper as Keystone's Frustrator-in-Chief*, 26 avril 2014, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2014-04-24/how-obama-shocked-harper-as-keystone-frustrator-in-chief.html>, Page consultée le 3 juin 2014.

Greiling, Angela, Keane, Eric Martin and Andrew Mayeda, Bloomberg Magazine, *Obama Gives No Ground on Keystone After Harper Meeting*, 20 février 2014, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2014-02-20/obama-gives-no-ground-on-keystone-after-harper-meeting.html>, Page consultée le 3 juin 2014.

Hale, Geoffrey E., «In the Pipeline or Over the Barrel? Assessing Canadian Efforts To Manage U.S. Canadian Energy Interdependence», *Canadian-American Public Policy*, No, 76, 2011, p.1-56.

Hall, Charles A.S. et Kent A. Klitgaard, *Energy and the Wealth of Nations: Understanding the Biophysical Economy*, New York: Éditions Springer, 2011.

Hoberg, George, Andrea Rivers et Geoff Salomons, *Comparative Pipeline Politics: Oil Sands Pipeline Controversies in Canada and the United States*, University of British Columbia, juin 2012.

Houston News, *Keystone XL*, En ligne: [http://www.yourhoustonnews.com/tomball/news/more-than-protesters-take-over-transcanada-s-keystone-xl-offices/article\\_16a23308-5915-11e2-b6e4-0019bb2963f4.html?mode=image&photo=0](http://www.yourhoustonnews.com/tomball/news/more-than-protesters-take-over-transcanada-s-keystone-xl-offices/article_16a23308-5915-11e2-b6e4-0019bb2963f4.html?mode=image&photo=0), Page consultée le 26 mai 2014.

Hunter, Lawson A W, Ashley M Weber et Marisa Berwsick, «A Guide to Navigating Canada's Foreign Ownership Laws for New Investors», *Competition Law International*, January 2012.

Hussain, Yadullah, «Europe softens stance on Canada's oil sands as relations with Russia sour», *Financial Post*, 6 mai 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/05/06/europe-softens-stance-on-canadas-oil-sands-as-relations-with-russia-sour/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/05/06/europe-softens-stance-on-canadas-oil-sands-as-relations-with-russia-sour/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 12 juin 2014.

Kagan, Robert A. *Adversarial Legalism: The American Way of Law*, Harvard University Press, 2003, 352 pages, p.9.

Kendall Holloway, Steven, «Canadian national interests: from the realm of ideas to the realm of practices», Dans *Canadian Foreign Policy: Defining the National Interest*, chapitre 12, p.241-250, Toronto: Broadview Press, 2006.

Krzepkowski, Matt et Jack Mintz, *Canada's Foreign Direct Investment Challenge: Reducing Barriers and Ensuring a Level Field in Face of Sovereign Wealth Funds and States-Owned Enterprises*, The School of Public Policy, Calgary, JVolume 3, Issue 4, October 2010.

La Presse Canadienne, «Le transport canadien de pétrole par train s'est intensifié», *La Presse*, 5 mai 2014, En ligne: <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201405/05/01-4763882-le-transport-canadien-de-petrole-par-train-sest-intensifie.php>, Page consultée le 12 mai 2014.

Lewis, Jeff, *Financial Post*, *Northern Gateway pipeline approved by federal government with conditions*, 17 juin 2014, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/06/17/northern-gateway-oil-pipeline-approved-tuesday/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2014/06/17/northern-gateway-oil-pipeline-approved-tuesday/?_lsa=31a6-e5e4), Page consulté le 18 juin 2014.

Marsden, William, «Claims that landlocked oil costing Canada billions in revenue are 'bogus', economists say", *Financial Post*, 3 juin 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/06/03/canada-oil-price-discount/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/06/03/canada-oil-price-discount/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 4 juin 2014.

Maugeri, Leonardo, *The Shale Oil Boom, A U.S" Phenomenon*, Harvard Kenedy School: Belfer Center for Science and International Affairs, June 2013.

Shawn McCarthy, *First Nations prepare for fight against Energy East pipeline*, The Globe and Mail, 20 mai 2014, En ligne: <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/first-nations-prepare-for-fight-against-energy-east-pipeline/article18748066/>, Page consultée le 10 juin 2014.

Morse, Edward L, «Welcome to the Revolution», *Foreign Affairs*, *Big Fracking Deal: Shale and the Future of Energy*, Volume 93, Number 3, May/June 2014

Munro, Barry et Lance Mortlock, *Exploring the top 10 opportunities and risks in Canada's oilsands*, 2012-2013, Ernst & Young,

National Post, *How Keystone XL soured the 'special relationship' between Stephen Harper and Barack Obama*, 24 avril 2014, [file://localhost/En ligne/  
http://news.nationalpost.com/2014/04/24/how-keystone-xl-soured-the-special-relationship-between-stephen-harper-and-barack-obama/](file://localhost/En%20ligne/http://news.nationalpost.com/2014/04/24/how-keystone-xl-soured-the-special-relationship-between-stephen-harper-and-barack-obama/), Page consultée le 3 juin 2014.

Office national de l'énergie, *Les sables bitumineux du Canada - Perspectives et défis jusqu'en 2015 - Questions et réponses*, En ligne: <http://www.neb.gc.ca/clfnsi/rnrgynfmtn/nrgyrprt/lsnd/pprntnsndchllngs20152006/qapprntnsndchllngs20152006-eng.html>, Page consultée le 12 mai 2014.

Pafomak, Paul W., Michael Ratner, *The U.S.-Canada Energy Relationship: Joined at the Well*, 2011

Panetta, Alexander, *National Post*, *Keystone XL pipeline will not be completed this year, U.S. agencies told*, <http://news.nationalpost.com/2014/04/18/keystone-xl-pipeline-will-not-be-completed-this-year-sources-say/>, 18 avril 2014.

Pedwell, Terry, *Huffington Post*, *Harper: Won't Take No For An Answer On Keystone Pipeline*, 27 septembre 2013, En ligne: [http://www.huffingtonpost.ca/2013/09/26/stephen-harper-keystone-pipeline-new-york\\_n\\_3993549.html](http://www.huffingtonpost.ca/2013/09/26/stephen-harper-keystone-pipeline-new-york_n_3993549.html), Page consultée le 3 juin 2014.

Philips, Matthew, «Who Cares About Keystone XL», *Bloomberg Business Week*, 2 juin-8 juin 2014, p.15-16

Radio-Canada, *Augmentation du transport ferroviaire des produits pétroliers au pays*, En ligne: <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/07/06/001-train-petrole-megantic-explosion.shtml>, Page consultée le 12 mai 2004.

Radio-Canada, *Transport des grains : la Saskatchewan encourage le fédéral à adopter une loi d'urgence*, En ligne: <http://m.radio-canada.ca/regions/saskatchewan/2014/03/04/001-transport-grains-adoption-motion-soutien-loi-federale-urgente.shtml>, Page consultée le 29 mai 2014.

Reuters. En ligne: ["TransCanada proposes new Keystone XL route in Nebraska"](http://www.reuters.com/article/TransCanada-proposes-new-Keystone-XL-route-in-Nebraska), 5 septembre 2012. Page consultée le 18 mai 2014.

Rocha, Euan (Reuters), *Financial Post*, *CNOOC completes contentious \$15.1-billion acquisition of Nexen*, 25 février 2013, En ligne: [http://business.financialpost.com/2013/02/25/cnooc-completes-contentious-15-1-billion-acquisition-of-nexen/?\\_lsa=31a6-e5e4](http://business.financialpost.com/2013/02/25/cnooc-completes-contentious-15-1-billion-acquisition-of-nexen/?_lsa=31a6-e5e4), Page consultée le 18 juin 2014.

Rowland, Robin, *Huffington Post British Columbia*, *Get Over it! A Pipeline to Prince Rupert Is Bust*, 17 août 2012, En ligne: [http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline\\_b\\_1776518.html](http://www.huffingtonpost.ca/robin-rowland/bc-pipeline_b_1776518.html), Page consultée le 20 juin 2014.

Rosenberg, Elizabeth, *Energy Rush: Shale Production and U.S. National Security: Report of the Unconventional Energy and U.S. National Security Task Force*. Center for New American Security, février 2014,

Savage, Luisa, «The untold story of Keystone: How one Nebraska farmer killed the pipeline», *Maclean's* <http://www.macleans.ca/politics/the-untold-story-of-the-keystone-pipeline-war/>, 27 janvier 2014.

Snyder, Jim, Financial Post, *Keystone XL Oil pipeline's fate shifts from Washington to seven Nebraskan justices*, En ligne: [http://business.financialpost.com/2014/04/21/keystone-xl-oil-pipeline-fate-shifts-from-washington-to-seven-nebraskan-justices/?\\_lsa=619b-0666](http://business.financialpost.com/2014/04/21/keystone-xl-oil-pipeline-fate-shifts-from-washington-to-seven-nebraskan-justices/?_lsa=619b-0666), 21 avril 2014.

Spence, James M., *Current Approaches to Foreign Investment Review in Canada*, 31 MCGILL L.J. 508, 508 (1985–1986).

Statistique Canada, *Importations et exportations de biens sur la base de la balance des paiements, selon le pays ou le groupe de pays*, En ligne: <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/gblec02a-fra.htm>, Page consultée le 1 juin 2014.

Talev, Margaret et Mark Drajem, *Blomberg Magazine*, En ligne: <http://www.bloomberg.com/news/2013-04-22/hedge-fund-billionaire-leads-donors-in-pushing-obama-on-keystone.html>, 21 avril 2013.

The Conference Board of Canada, En ligne: <http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/inwardfdi.aspx>, Page consultée le 20 avril 2014.

The White House Blog, *Our Dependence on Foreign Oil Is Declining*  
En ligne: <http://www.whitehouse.gov/blog/2012/03/01/our-dependence-foreign-oil-declining>,  
Page consultée le 12 juin 2014.

TransCanada, About the Project, En ligne: <http://keystone-xl.com/about/the-keystone-xl-oil-pipeline-project/>, Page consultée le 3 juin 2014.

Welsch, Edward. *Dow Jones Newswires "EPA Calls for Further Study of Keystone XL"*, 21 juillet 2010, Page consultée le 18 mai 2014.

Yergin, Daniel, *The Quest: Energy, Security, and the remaking of the Modern World, Chapter 11: Is the World Running Out of Oil?*, New York: Penguin Books, 2011, p.229-243.

